Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 11,16

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. XXXXIX, No. 31 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***7 -14 aout 2019***

À LA VEILLE DE LA SÉANCE D'INERPELLATION DU PRÉSIDENT

Des voix s'élèvent contre Jovenel Moïse

À la veille de la tenue de la séance d'interpellation du président de la République, par l'Assemblé des députés, le pays tout entier semble se mobiliser autour de l'option «*mise en accusation* ». À observer la mobilisation déclenchée autour de cet événement, on pourrait dire que Jovenel Moïse risque de se voir expulser du Palais national, si les députés à qui incombe la responsabilité constitutionnelle de voter pour que le Sénat juge le président de la République, si ces derniers décident de voter dans le sens de la volonté exprimée dans les lettres ouvertes, déclarations publiques, interventions sur le vif et autres.

En effet, depuis tôt mardi matin, la mobilisation a entraîné une foule de jeunes non loin du Palais national où a été organisé le procès simulé de Jovenel Moïse. Ils ont laissé entendre que ce procès symbolique représente un message envoyé aux députés pour qu'ils sachent ce que le peuple attend d'eux.

Par ailleurs, le même jour, à Léogâne, une organisation composée surtout de jeunes, regroupés sous le nom « Association de la jeunesse insoumise »

Suite en page 3

JOVENEL MOÏSE CONDAMNÉ À COHABITER EN PERMANENCE AVEC SA CRISE POLITIQUE ?

Fritz William Michel risque d'avoir le même sort que Jean Michel Lapin

Jovenel Moïse sombre dans une crise socio-politique exceptionnelle, une situation qu'aucun chef d'Etat avant lui n'avait connue : Deux Premier ministres désignés, dont l'un est chargé de gérer les affaires courantes, et l'autre fait le pied de grue, face à un Parlement dont l'hostilité à toutes les chances de lui faire essuyer un autre échec. En attendant, qui rémunère Fritz William Michel, puisque les locaux de la primature sont présentement occupés par Jean Michel La-

Suite en page 2

SÉANCE DE MISE EN ACCUSATION DEJOVENEL MOÏSE

En guise d'acte d'accusation : Lettre des pasteurs protestants aux députés

Voir page 2

ÉDUCATION DES JEUNES ET ENCADREMENT DES AÎNÉS

AFD-Ron Barceló et le développement économico-social des communautés des bateyes

Un groupe de lauréats posent avec la mère d'un des élèves.

Par Léo Joseph

Le 18 juillet 2018, s'était tenue, au Campo Azul Club, à la municipalité de Ramòn Santana, dans la province de San Pedro de Macoris, une cérémonie au cours de laquelle les enfants des bateyes, majoritairement d'origine haïtienne, avaient été reconnus pour leur succès académiques, en sus de recevoir des prix. Un événement similaire a été organisé le 12 juillet 2019, à l'auditorium du campus UC, à San Pedro de Macoris. Les deux derniers d'une

Suite en page 7

LA SECCIÓN ESPAÑOLA

LA EDUCACIÓN DE LOS JÓVENES Y LA SUPERVISIÓN DE LOS ANCIANOS

AFD-Ron Barceló y el desarrollo económico y social de las comunidades bateyes

Voir page 7

Sports

HAITIAN BASEBALL ON THE RIGHT TRACK

In preparation for the COCABE competitions, the Haitian team wins

The young Haitian Baseball Team and its Dominican coaches.

By Leo Joseph

Guided by the wise experience of Dominican coaches, the young Haitian baseball team, only less than three years after it was created, has proven itself over com-

Suite en page16

HAPPENINGS !

Mass shootings here, Mass shootings there: Who's responsible?

The United States woke up Monday sad and angry, following two mass shootings in less than 24 hours and a third one a week earlier, forcing even President Donald Trump, an ardent supporter of gun rights, to publicly change his tune, though slightly, on gun control. Meanwhile, in Haiti, mass shootings have been happening for more than a

Continued on page 7

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 2

JOVENEL MOÏSE CONDAMNÉ À COHABITER EN PERMANENCE AVEC SA CRISE POLITIQUE ?

Fritz William Michel risque d'avoir le même sort que Jean Michel Lapin

Suite de la page 1

pin, qui, avec ses ministres, touche régulièrement ses appointements ?

Quand les députés avaient mis Jean Henry Céant à la porte, cette décision prit effet immédiatement. À peine s'il avait le temps de ramasser ses effets personnels. Jovenel Moïse ne lui avait même pas donné le temps, comme c'est généralement le cas, de gérer les affaires courantes. La désignation de Jean Michel Lapin comme Premier ministre, à sa place, donna instantanément à ce dernier l'autorisation d'emménager. D'aucuns diraient que dans l'incapacité de résoudre la crise socio-économique en cours depuis des mois, le président haïtien n'a trouvé d'autre moyen d'agir que d'introduire la « *cacophonie politique* » dans la gestion des affaires publiques. De toute évidence, cette manière de procéder complique davantage les choses pour lui, puisqu'il est obligé de se collecter avec deux problèmes.

Jovenel Moïse évolue sur un terrain piégé.

La carte de la provocation ?

Quand Jovenel Moïse avait fait le choix de M. Lapin pour succéder au notaire Céant, il savait pertinemment que l'atmosphère politique n'était pas favorable à l'installation de son poulain à la primature. Même si la mobilisation des rues vociférant « *démission immédiate* » s'était quelque peu calmée, l'intensité des revendications n'avait pas pour autant diminué. Ajouté à cela, l'opposition agressive qui bat son plein au Parlement, en dépit de la majorité dont il dispose parmi les députés et les sénateurs ne représente aucun gage de succès du coup de poker qu'il venait de réaliser avec la nomination de Lapin comme chef du gouvernement. Au fil des trois mois passés au « *purgatoire*», son candidat n'a pu faire fléchir l'opposition. Jusqu'à ce qu'il soit acculé à l'évidence qu'il faut lâcher ce dernier. Mais il n'a pas su jeter son dévolu sur un personnage qui serait capable de rassurer l'opposition ou d'inspirer confiance à la nation. Surtout que l'animosité et l'aversion populaires à l'égard du président de la République se sont intensifiées, ces dernières semaines. Au lieu d'agir en homme d'État, c'est-à-dire de porter son choix sur un citoyen ayant l'habileté de sortir le pays du gouffre, il a préféré jouer « *la carte de la provocation*».

Condamné à s'accrocher au pouvoir, M. Moïse ne peut prendre aucune décision qui puisse, au bout du compte, aboutir à son expulsion du Palais national. Au fort de la mobilisation populaire, qui avait, un instant, brandi devant lui l'épouvantail de sa démission, aucun pays ne voulait l'accueillir comme exilé politique. Il semble que cette situation n'ait pas changé depuis. Voilà pourquoi toutes ses initiatives politiques tournent autour du maintien de son quinquennat. Jusqu'à ce que, à l'instar de son prédécesseur, Michel Martelly, il puisse créer les conditions favorables au transfert du pouvoir à un successeur capable de lui donner toutes les garanties d'impunité par rapport aux poursuites judiciaires qui restent suspendues sur sa tête comme une épée de Damoclès. Cela se comprend bien, puisque son inculpation éventuelle sur une multitude d'accusations lancées contre lui, pourrait, s'il était déclaré coupable, signifier le reste de sa vie en prison.

Mais à la lumière des dernières révélations ayant émergé de l'interrogatoire d'Arnel Joseph, par la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), la gravité des faits reprochés au chef de l'État s'étale au grand jour. Il y a fort à parier que d'autres accusations viennent s'ajouter à celles déjà connues, au fur et à mesure des prochaines séances d'interrogatoire.

Mais il ne faut pas écarter une autre menace, bien réelle, qui s'agite, jusqu'ici, dans l'ombre, contre Jovenel Moïse. Il s'agit des retombés le concernant du dossier du massacre de La Saline, dont la Commission des droits humains de l'Organisation des Nations Unies a pris charge. En déclarant ces crimes perpétrés sur la personne de plus d'une trentaine de personne, parmi elles des femmes et des enfants à bas âge, « *crimes contre l'humanité* », il est certain que l'institution chargée de la défense des droits humains de l'organisme mondial serait prête, le moment venu, à franchir la prochaine étape, l'action en justice contre les auteurs de ces forfaits atroces.

La stratégie parlementaire : Le dernier carré

Toutes considérations faites, eu égard aux accusations portées contre le président haïtien, Jovenel Moïse a le dos au mur. C'est un homme qui se bat du bec et des ongles pour sauver sa peau, potentiellement exposé à des poursuites judiciaires susceptibles de le ruiner financièrement, en tout cas il vit sous la menace de se séparer d'une partie importante des millions qu'il a détournés, volés ou encore reçus sous forme de pots de vin. Voilà pourquoi il se met à « *jongler* » avec la situation craignant de poser un geste ou de prendre une décision susceptible de sonner le glas de son quinquennat. En un mot, de démolir son univers politique comme un château de cartes. C'est pourquoi, il semble miser beaucoup sur la « *stratégie parlementaire*», son ultime recours, qui peut être considéré comme le « *dernier carré*».

En effet, nonobstant les mises en place, les rumeurs d'accords passés avec les blocs parlementaires ou encore de marchandage du vote des parlementaires pour ratifier Fritz William Michel, Nèg Bannann nan redoute le rejet de son candidat par le Parlement. Cette crainte se justifie par le fait que l'atmosphère politique projette dans l'instabilité politique ses alliés parlementaires redoutant, à leur tour, la réaction de leurs mandants, dans leurs juridictions respectives, dont de larges secteurs sont en mode d'opposition au président de la République.

Fritz William Michel : Rien à gérer.

Ignorant quel sort l'attend à la Chambre des députés, où se joue son destin, le mercredi 7 août, dans le cadre de la séance de sa mise en accusation, Moïse met tout en œuvre avec son conseiller et lobbyiste Antonio Sola pour l'aider à calmer l'humour belliqueuse de la rue. C'est à cette fin que l'Espagnol a été appelé au chevet du patient, invité à décréter la permanence au pays, jusqu'à ce que se calme la tempête. On ne devrait donc pas s'étonner que Sola élise domicile à Port-au-Prince, le temps que cela prend pour les députés de se rendre en congé. S'il réussit à renverser la vapeur, en d'autres termes, à survivre la séance de mise en accusation, il s'estimera gagnant, puisqu'il sera libre de diriger par décret.

Jovenel Moïse pense qu'il aura encore les coudées franches pour utiliser la carte Michel pendant quelques semaines encore. Il aura ainsi, pense-t-il, vécu quelques jours de plus de son quinquennat, au grand dam de ses détracteurs.

Jean Michel Lapin, peu ou presque pas d'affaires courantes a gérer.

Pour l'instant, le président haïtien a deux Premier ministres. Jean Michel Lapin a la responsabilité de gérer les affaires courantes, tandis que le chef de la primature nommé manage le processus de sa ratification qui s'estompe à la faveur du congé parlementaire qui s'annonce dans quelques semaines.

En raison de la crise politique, qui ne cesse de pourrir, entraînant une contestation incontrôlable, en sus d'un Parlement décrié en quête d'un sursis, on ne peut prévoir de quoi sera fait la journée du mercredi 7 août. En tout cas, Jovenel Moïse n'a aucune garantie que toutes les magies que ses lobbies, partisans ont mis à profit, et les millions qu'il a gaspillés sauront redonner vie à sa présidence. Sinon il est condamné à cohabiter pendant longtemps avec la crise politique qu'il a créée lui-même.

SÉANCE DE MISE EN ACCUSATION DEJOVENEL MOÏSE

En guise d'acte d'accusation : Lettre des pasteurs protestants aux députés

Comme on le sait déjà, le président de la Chambre basse, Gary Bodeau, a fini par répondre favorablement à la lettre d'un groupe de députés de l'opposition sollicitant la tenue d'une séance de mise en accusation du président Jovenel Moïse, sous l'accusation de trahison. Après avoir relégué le document aux oubliettes, pendant plus de cinq mois, il a fini par céder aux pressions des parlementaires interpellateurs menaçant d'empêcher que toute autre séance ait lieu. Le président de la Chambre des députés a donc retenu la date du 7 août pour donner à ses collègues l'opportunité d'exposer les faits dont ils accusent M. Moïse.

Dans le cadre de cette session spéciale, à laquelle assistera le chef de l'État, les accusateurs de ce dernier seront invités à étaler les charges contre lui. Un tel événement risque de se prolonger sur plusieurs heures, surtout si un grand nombre de députés veut s'inscrire en accusateurs du président. Mais surtout encore si des citoyens demandent aussi de faire entendre leurs plaintes.

En prévision de cette séance d'interpellation du président, la Conférence des pasteurs haïtiens (COPAH), qui avait déjà, dans une lettre ouverte, demandé que M. Moïse donne sa « *démission immédiatement et sans condition*», adresse une nouvelle correspondance aux députés leur demandant de mettre Jovenel Moïse en accusation, afin que le Sénat puisse le passer au jugement, en vue de sa destitution.

Trouvant que e document adressé aux députés par la COPAH constitue un lui seul un acte d'accusation bien équilibré, *Haïti-Observateur* juge opportun de le publier in extenso pour l'édification des lecteurs. Voici, qui suit, la lettre de la COPAH.

Port-au-Prince, le 2 août 2019
De: Conférence des Pasteurs Haïtiens (COPAH)

Aux: députés de la cinquantième Législature

Honorables députés,

Nous vous adressons cette correspondance dans le but de vous interpeller sur la nécessité de poser un acte patriotique dans le cadre des efforts entrepris par le peuple haïtien pour résoudre la crise à laquelle le pays se trouve confronté depuis plus d'un an. Maintenant que vous êtes sur le point d'achever votre mandat et que vous êtes libérés de toutes sortes de contraintes qui vous poussaient à être solidaire quasi exclusivement de l'exécutif, il est temps d'avoir au moins une pensée pour celles et ceux qui vous

Suite en page 4

À LA VEILLE DE LA SÉANCE D'INERPELLATION DU PRÉSIDENT

Des voix s'élèvent contre Jovenel Moïse

Suite de la page 1

adressé une communication aux députés de la région des Palmes, sous le titre « *Appel à la raison* », représentant les communautés de Gressier, Léogâne, Grand Goâve, Petit-Goâve dont les députés sont : Antonio Vercain, Jean Wilson Hyppolite, Jean Marcel Lumérant et Alexandre Germain fixe. Le document déclare : « Que de *nos jours, mais surtout suite à l'accession de Jovenel Moïse au pouvoir, la situation haïtienne se veut de plus en plus délétère;*

« *Que les populations respectives, dont vous les mandataires, et en qualité de députés du peuple, il vous est fait l'impérieuse obligation de traduire leurs aspirations à travers vos décisions, comme le veut la Constitution et les lois haïtiennes;*

« *Que le président de la République, bien qu'ayant juré de respecter ces dernières et d'agir dans leur strict respect, ne cesse de manière récurrente et systématiquement, de les fouler aux pieds, en témoigne sa décision de procéder à l'immixtion de l'OEA pour éclipser la CSC/CA dans sa mission légalement reconnue;*

« *Que, Jovenel Moïse, épinglé à tour de rôle dans des dossiers de gravité extrême, dont : blanchiment des avoirs, dilapidation des fonds PetroCaribe, les huit mercenaires, sans oublier le massacre de La Saline qui, à en croie les différentes enquêtes menées, a été planifié au plus haut niveau de l'État;*

« *Que tenant compte que Jovenel a menti et ne cesse de mentir à son peuple, pour lequel il ne cultive aucun respect;*

« *Que réalisant que Jovenel Moïse ne dirige plus rien et personne, en constatant impuissamment lui-même, comme le fait tout simple citoyen, à l'aggravation d'une crise à la fois morale, politique, sociale et économique;*

« *Et que voilà ! ! Le moment d'agir par et pour le peuple est venu; Honorables députés, cette séance de mise en accusation est venue au bon moment, voire trop tard. Haïti est au bord du gouffre. La morale en voie de disparition. La jeunesse dépérit : Constat de tous les Haïtiens et Haïtiennes. Haïti réclame, honorables députés, que vous votiez pour accuser le président Jovenel Moïse.*

« *Léogâne voudrait réclamer et exiger, et de fait réclame et exige, honorable député Jean Wilson Hyppolite, que vous votiez contre Jovenel Moïse, et que conséquemment vous l'accusiez de crime de haute trahison, voire de lèse-majesté, dont la nation de Dessalines en est la victime. Qu'il vous plaise, honorables députés, d'écouter la raison, la voix du peuple mourant, pour redonner de l'espoir à la jeunesse haïtienne en péril, et moraliser enfin cette prestigieuse* institution qu'est la présidence.

« Recevez nos remerciements anticipés ».

Matériellement, il n'est pas

Gary Bodeau peut-il piloter la seance dans l'intérêt de son ami et allié Jovenel Moïse ?

possible de donner hospitalité à tous les secteurs qui sont intervenus, à l'occasion de la séance d'interpellation de Jovenel Moïse. Nous choisissons certaines communications pour publication, tout en tenant compte des contraintes en matière d'espace et du temps. Par conséquent, nous donnons également publication au document diffusé par un autre groupe de jeunes, « Les Petrochallengers du *Mouvement nou pap konplis* », dont voici la teneur :

« *Nous les Petrochallengers du Mouvement nou pap konplis, sommes pour la tenue de la séance de mise en accusation du président Jovenel Moïse introduite par les députés minoritaires.*

« *Lors de cette séance, qui se déroulera ce mercredi 7 août 2019, la 50e Législature improductive, qualifiée de la honte, à l'ultime opportunité de redorer son blason avec la mise en accusation du chef de l'Etat indexé dans les deux rapports de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif sur le gaspillage des fonds PetroCaribe.*

« *Intervenant dans un contexte où le flambeau de la mobilisation populaire contre l'équipe en place est sur le point de se raviver, la motion de mise en accusation du président Jovenel initiée par les députés de la minorité, reflète les revendications du macadam.*

« *1) Ajouté à son implication dans la dilapidation de l'argent de PetroCaribe, le président Jovenel est accusé de crime de haute trahison;*

« *2) L'implication des proches du pouvoir dans le massacre de La Saline*;

« *3) La mauvaise gouvernance*;

« *4) La corruption caractérisant les actions de l'Exécutif;*

« *5) Financements illicites des chefs de gangs par l'équipe en place;*

« *6) L'insécurité ;*

« *7) L'impunité* ».

Après avoir exposé ses arguments pour justifier sa demande de mise en accusation du chef de l'État, Petr0challengers déclare que la solution de la crise doit passer nécessairement par la tenue du procès PetroCaribe, soulignant qu'il est temps que les dilapidateurs des USD 4,2 milliards provenant de la vente du brut vénézuélien et leurs boucliers commencent à « *quitter les espaces de décision au plus haut sommet de l'État* ».

S'adressant directement au députés de la 50e Législature, ce groupe fait savoir que représentants du peuple, « *ils sont contraints à exprimer la position de leurs mandants dont l'objectif est d'écarter Jovenel Moïse du pouvoir, afin de le mettre à la disposition de la justice* ».

Vu l'intérêt que la séance de mise en accusation de Jovenel Moïse suscite, en Haïti comme en diaspora, il se pourrait bien qu'elle soit l'événement le plus important survenu en Haïti depuis la chute de la dynastie des Duvalier, le 7 février 1986. Curieusement, c'est le numéro 7 encore qui marque l'événement. Ne faut-il pas poser la question de savoir si le président peut encore sauver ce qui reste de son quinquennat à coups de millions, comme il a l'habitude de faire ?

NOUVELLES BRÈVES

Suite de la page 16

nier, de la Maison-Blanche étant, il ne s'est pas fait des adeptes dans l'Ohio quand il a dit : « *Que Dieu bénisse la mémoire de ceux qui ont péri à Toledo !* » En effet, Toledo se trouve dans le même État, mais à quelque 240 kilomètres de Dayton. **(Voir l'analyse en anglais dans la rubrique HAPENNINGS.**

Les panéliste, de gauche à droite, Pasteur Carl Nazaire, Berlotte Antoine, Seepa Roc et Raymond Joseph.

La mise en accusation du président Jovenel Moïse à la Chambre basse

Aujourd'hui, 7 août, peut-être pendant que vous lisez cette note, la Chambre des députés pourrait être en session en vue de débattre de la mise en accusation du Président de la République. En effet, à la demande de 20 députés de l'opposition, le Parlement est appelé à se réunir pour se pencher sur un projet de mise en accusation du président Jovenel Moïse, « *la première fois dans l'histoire du Parlement* », selon *Le Nouvelliste* du 5 août, qu'on assiste à une telle situation.

L'acte d'accusation, rédigé sur 30 pages, est clair sur les violations de la constitution par M. Moïse qui a agi comme bon lui semble depuis sa prestation de serment, le 7 février 2017, jurant de défendre la charte mère de la nation, régissant sa fonction pour le bien de tous les citoyens. Citant des articles de la constitution violée ainsi que des lois, les députés accusateurs démontrent que le chef d'État est condamnable pour un tas de faits, soit par omission ou commission.

Entre autres, il a failli « *à l'impérieuse obligation de garantir le droit à la vie, à la santé, au respect de la personne humaine* » . Il ne « *veille pas au respect et à l'exécution de la constitution et à la stabilité des institutions publiques* » Il est aussi accusé dans la tuerie de La Saline et de dilapidation du fonds PetroCaribe, tel que confirmé par la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif. Pour avoir invité des mercenaires internationaux lourdement armés sur le territoire national, il est passible de « *haute trahison* ». À cause de sa façon d'agir, il « *a conduit le pays au bord de l'explosion sociale* ».

Pour mettre le président vraiment en accusation, il faudra les deux tiers de la Chambre à voter en ce sens, soit 80 députés. Les 20 députés de l'opposition parviendront-ils à convaincre 60 de leurs collègues à les rejoindre dans leur louable démarche? On le doute fort, mais en étalant leurs griefs au grand public, de la Chambre basse étant, ils pointent du doigt ceux qui se liguent officiellement avec le président Jovenel Moïse pour créer le chaos dans lequel vit le pays actuellement.

***Samedi dernier, 3 août, le rendez-vous était à South Orange, N.J., à Suite Spot précisément (24 1st. Street) où le Dr. Théodore Fayette, de l'émission dominicale Haïti Première Classe a tenu un « Forum de réflexion » sur les thèmes de « Corruption, Fond PetroCaribe, Insécurité, Misère et Impasse politique ». Au panel, quatre personnalités : Seema Roc, Berlotte Antoine, Rev. pasteur Carl Nazaire et l'ambassadeur Ray Joseph.** Veuillez capter Haïti Première Classe dimanche prochain, 11 août, pour une appréciation des sujets abordés. On notera, cependant, qu'en général, les panélistes, certains plus directs que d'autres, sont d'avis qu'il faudra un changement de gouvernement, parce que le président Mo ïse a perdu toute crédibilité. C'est Ray Joseph, qui a soutenu que le fait d'être « élu pour cinq ans » et qu'il ne fera pas « *Youn pa Kita, Youn pa Nago* », n'est qu'un slogan.

En effet, c'est le même slogan, avec une variance espagnole, qu'avait brandi le gouverneur de Puerto Rico, Ricardo Marcelló, élu pour quatre ans. Mais après 12 jours de mobilisation, y compris des « concerts de casserole » en même temps à travers tout le pays, concerts de 30 minutes d'affilée, même le président Trump avait fini par dire « **He must go !** » A souligner que Marcelló avait été assermenté le 2 janvier 2017, environ un mois avant que le président Moïse ait été inauguré, le 7 février de la même année, jurant de défendre la Constitution qu'il a violée en tous sens, à tel point qu'aujourd'hui même les députés débattent sur sa mise en accusation.

Et le Rev. pasteur Carl Nazaire d'insister qu'il faut s'atteler à préparer « **Un gouvernement de salut public** » afin d'empêcher le chaos !

Soyez au rendez-vous, dimanche, 8h-10h a., à Haïti Première Classe, Chaîne 25, 14 et à la Radio 91.5 FM, dimanche soir, à partir de 9h pm.

Pierre Quiroule II
7 août 2019

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 4

SÉANCE DE MISE EN ACCUSATION DEJOVENEL MOÏSE

En guise d'acte d'accusation : Lettre des pasteurs protestants aux députés

Suite de la page 2

ont délégués leur pouvoir pour l'exercer en leur nom et pour eux. C'est une exigence morale à laquelle vous ne devez pas vous dérober.

En effet, votre mandat constitutionnel arrive à terme dans quelques mois. Ce sera l'occasion pour vous de retourner dans vos circonscriptions respectives à la rencontre de vos mandants et pour vous ressourcer. Ce sera aussi l'occasion de faire le bilan de vos actions en tant que parlementaires de la cinquantième législature-une législature très décriée et qui n'a pas toujours joui de la sympathie populaire pour n'avoir pas accompagné le peuple haïtien dans ses revendications.

Déjà, il est évident que votre bilan est particulièrement faible, maigre et peu réjouissant. Il est inutile de souligner qu'au cours de la cinquantième législature, vous avez été très peu productifs et que les rares lois votées à la chambre basse ne visaient pas nécessairement l'amélioration substantielle des conditions de vie de vos mandants. Cela n'a vraisemblablement pas été votre priorité. Par contre, vous n'avez jamais lésiné sur les avantages et privilèges liés à votre fonction de député. Vous en avez profité pleinement. Et cela vous a attiré beaucoup de critiques et la colère populaire.

Après les événements violents des 6 et 7 Juillet 2018, vous aviez promis solennellement de supprimer certains de vos privilèges jugés trop exorbitants par la population, afin de contribuer, prétendiez-vous, à réduire le train de vie de l'Etat- un Etat considéré par plus d'un comme étant jouisseur et prédateur qui ne fait qu'appauvrir les masses défavorisées des bidonvilles et de la paysannerie. Jusqu'à présent, rien n'a été fait en ce sens. Vous avez donc roulé la population dans la farine. Vous continuez à jouir allègrement de vos privilèges alors que la majorité de la population continue de crever de faim.

La situation socio-économique du pays se détériore considérablement. L'inflation atteint déjà la barre de 18% et tend à grimper. Le niveau de vie de la population se dégrade dangereusement. Le pouvoir d'achat des haïtiens est en baisse constante. Déjà, 3.6 millions d'haïtiens vivent en situation d'insécurité alimentaire, selon la Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire (CNSA). La gourde continue de se déprécier par rapport au dollar américain alors que la production nationale est en chute libre. Nous importons pour plus de 5 milliards de dollar américain par an et nous exportons pour moins d'un milliard. La situation est exceptionnellement difficile. La majorité de nos compatriotes se résigne à vivre de la débrouille.

La situation sécuritaire du pays ne cesse de se détériorer. Les gangs armés prolifèrent à travers le pays. Dans les grandes villes aussi bien que dans l'arrière-pays, ils tuent, volent et violent en toute impunité. L'émergence de ces gangs armés, l'impunité et la protection dont ils jouissent au plus haut niveau de l'Etat semblent participer d'une stratégie globale visant à réprimer la population pour qu'elle ne se révolte pas contre cette entreprise criminelle et d'injustice dont elle est victime.

Dans la plus grande indifférence de la plupart d'entre vous, plusieurs massacres qualifiés d'ailleurs de « massacres d'Etat » tant par des organismes de défense des droits humains nationaux que par les Nations-Unies, ont été commis à la Saline, à Carrefour-Feuilles, à Nan Tokyo et à Cité Soleil. La responsabilité de ces massacres est imputée aux gangs œuvrant à la solde du pouvoir exécutif et à certains dignitaires du régime. Les gangs armés qui opèrent dans le pays ne bénéficient pas seulement du soutien exclusif de l'exécutif. Ils ont des alliés dans le milieu d'affaires, au niveau du pouvoir exécutif et au sein de l'institution policière.

Il est vrai que certains d'entre vous, ont dès le début de cette législature, pris position en faveur de la population, d'autres; au contraire, se sont toujours associés au pouvoir exécutif qu'ils sont appelés à contrôler pour, dit-on, satisfaire certains intérêts personnels. L'intérêt de vos mandants n'a donc pas été pris en compte. C'est dommage! Et nous notons que par ce comportement, vous n'avez guère attiré la sympathie de la population; puisque vous vous êtes surtout comportés en députés présidentiels que des députés du peuple.

Depuis plus d'un an, le pays est à l'arrêt. Il n'est ni dirigé ni gouverné. Les institutions républicaines ne jouent pas véritablement leur rôle constitutionnel. L'Etat ne fournit pas les services de base dont la population à immensément besoin pour assurer son quotidien. Les droits socio-économiques des haïtiens, les lois de la République et la Constitution du pays, sont violés constamment sans que vous parlementaires qui les représentez directement, n'interveniez pour redresser la situation. Le président de la République dont l'article 136 de la Constitution fait le garant du bon fonctionnement des institutions du pays, a failli à sa mission. En plus de s'être isolé, il s'est révélé incompétent et incapable à diriger le pays. Il en résulte que, la majorité de la population souffre énormément de cette absence prononcée de leadership avisé et capable de satisfaire à ses besoins primaires.

En plus, son administration et lui-même sont éclaboussés par des scandales de corruption. Le rapport d'audit de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) sur la gestion du fond Petrocaribe qui indexe le président de la République, l'affaire des sept (7) mercenaires venus des Etats-Unis, arrêtés par la police puis libérés dans des conditions obscures avec la complicité de son ministre de la justice et d'autres collaborateurs, l'usurpation du fê titre d'ingénieur, sont autant d'éléments accablants qui font que le président ne peut plus exercer la fonction présidentielle. En fait, un chef d'Etat doit être au-dessus de tout soupçon. Au-delà de la crise politique qu'il s'est révélé incompétent à juguler, le président fait face aujourd'hui, à un problème d'ordre moral et éthique. Quelqu'un qui est accusé par le plus grand tribunal administratif de son pays ne doit prétendre pouvoir diriger. Il doit inévitablement se mettre disponible pour être entendu par la justice. Il y va de votre avenir et de votre carrière politique.

En réalité, il est tard puisque le compte à rebours a déjà commencé pour vous en ce qui a trait à la fin de votre mandat. Cependant, il n'est pas trop tard et vous avez encore amplement le temps pour poser un acte courageux et patriotique dans l'exercice de votre mandat constitutionnel de députés du peuple. Vous pouvez encore sauver l'honneur et le prestige du Parlement, considéré à raison comme un des remparts de la démocratie.

En votre qualité de parlementaires, vous êtes les co-dépositaires de la souveraineté nationale. Sachez aussi que la vraie souveraineté réside dans le peuple qui vous a délégué une partie de ses pouvoirs pour le représenter (article 58 de la Constitution). Et le peuple souverain a déjà exprimé de manière claire son rejet et sa désapprobation du président Jovenel Moïse à travers de nombreux mouvements de protestations (grèves, sit-in et manifestations) pour l'avoir trahi. Le souverain a tout essayé. Et malgré toutes les manœuvres du pouvoir, le peuple n'a pas baissé les bras.

Pour toutes ces raisons, au lieu de vous engager dans un processus incertain de ratification de premier ministre et d'un gouvernement anti-procès Petrocaribe pour plaire au président et à une frange puissante de la communauté internationale, ce qui va sans doute aggraver davantage la crise, nous; ministres de Dieu, mais citoyens avant tout, vous exhortons à profiter de cette opportunité pour prononcer la mise en accusation du président conformément à l'article 93 de la Constitution pour crime de haute trahison et violation grave de la Constitution du pays. Il est évident qu'il refuse de se plier à la volonté populaire qui réclame à cor et à cri sa démission depuis plusieurs mois et qu'il veut s'accrocher au pouvoir même sans soutien de la population qu'il prétend représenter; sinon il rendrait déjà le tablier. Entamer la procédure de sa mise en accusation, sans chantage ni marchandage, figure parmi les options à considérer pour faire entendre raison au président qui a perdu pratiquement le soutien populaire. Ce sera votre contribution à un dénouement heureux de la grave crise politique qui perdure depuis déjà plus d'un an dans le pays. C'est aussi votre dernière chance de poser un acte utile qui pourrait vous attirer, non la foudre de la population, mais un peu de sympathie et de respect. Vous jouerez ainsi votre rôle constitutionnel dans ce contexte historique particulier et vous vous assurerez d'entrer la tête haute dans l'histoire.

Recevez, honorables députés de la cinquantième législature, nos salutations patriotiques en Jésus-Christ!

Rév. Abraham Loreston

Coordonnateur national

Rév. Pasteur Normil Dorvila
Secrétaire exécutif adj.

CC: Sénat de la République
Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ)
Office de Protection des Citoyens (OPC)
Organisations des Droits Humains
Organisations de la Société Civile
Route Nationale # 1, Sarthes 55,
Rue des Nîmes # 17
Tél. : +509 3637- 7292 / +509 3991-4280 / +509 509 3711-4375
Email : copahhaiti@gmail.com

DE BROSSE& STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

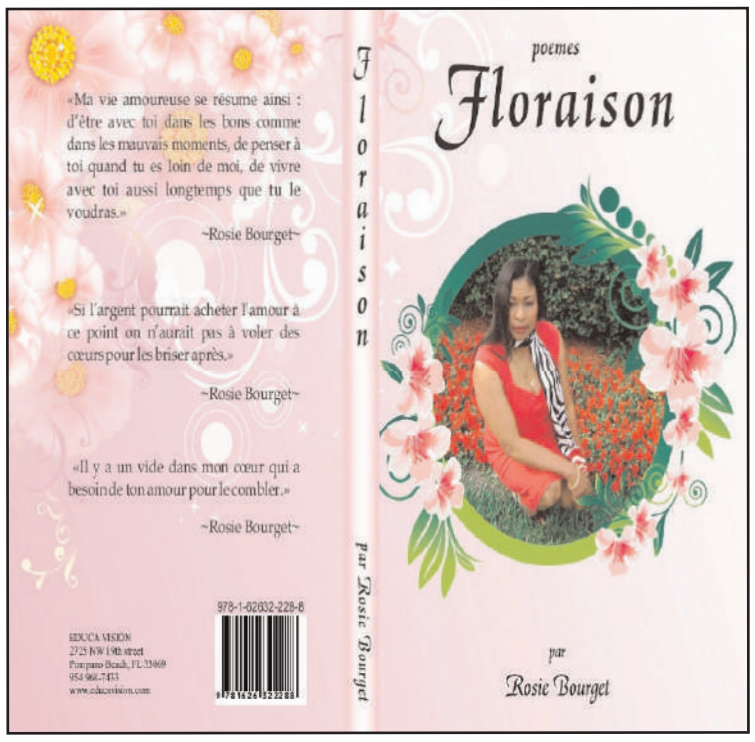

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 5

NOTE DE PRESSE

LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

Vient de sortir des presses des « Éditions Aupel » (Canada), le TROISIEME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1ère femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » » .

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et d'une ténacité sans faille pour illustrer le passé historique d'Haïti à travers ses acteurs, témoins ou assistants qui ont forgé l'idéal de ce coin de terre. Œuvre patiemment élaborée pour être livrée dans sa forme achevée :

Ertha Pascal Trouillot, avocate.

Présentation parfaite — Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile .. Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes , de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti» se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Comme le soutient le préfacier du 3ème tome : « *Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas* ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d' Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.

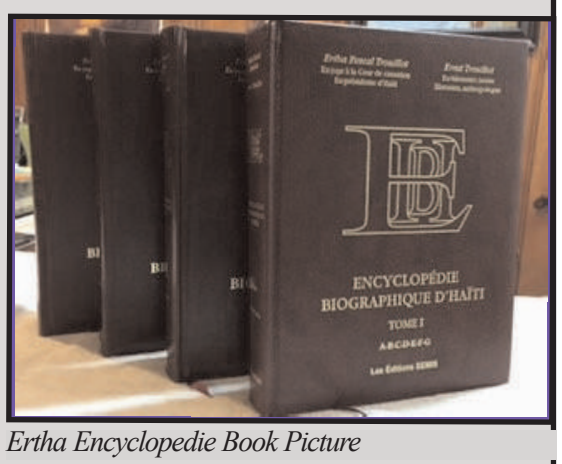

Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TOMES I ; 2 ; 3 ; 4 ; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAIRE, FIANÇAILLES, MARIAGE, NOUVEL AN, GRADUATION, SOUVENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE, UNIVERSITAIRE, CONCOURS DE TOUT GENRE, PRIME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CADEAU PRÉSIDENTIEL, DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE, UN CADEAU ROYAL, appeler : «ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE : 347 – 697 – 9457

Adresses :a) E – MAIL :

Ertha@erthavision.com

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

GLEN OAKS, N Y 11004 - 0309

BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR SAUVER DES VIES

La clinique **JACQUES VIAU** du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une **AMBULANCE EQUIPEE** et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.

Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médical.

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgence.

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.
Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Lè youn senatè kòmanse depale, konnen pita pi tris !

An franse yo gen youn pawòl ki di « *Les retombées de l'affaire* », kòm si nou ta di « *Anpil koze sot tonbe nan zafè a* ». Se konsa depi Anèl Jozèf (Arnel Joseph) te jwenn arestasyon l nan dat 22 jiyè a, pou nou-mmenm, se younn nan pi gwo zafè ki pase ann Ayiti. Youn bann verite ap tonbe younn dèyè lòt de tèl fason ke nou pa konn kisa pou n pran an premye. Kan menm, nou panse ke senatè Grasya Dèlva (Gracia Delva), ki gen tan pran depatman Lwès la, ki gen kòm kapital Pòtoprens, te ekri youn lèt bay prezidan Sena a. Nan lèt li a, senatè Dimon te di vwala ke lòt senatè Labibonit parèy li a, Youri Latòti (Latortue) deja denonse senatè Dèlva kòm entèmedyè ant prezidan Jovnèl Moyiz (Jovenel Moïse) ak Anèl Jozèf. Lè chèf gang nan te vin nan manifestasyon opozisyon an nan Pòtoprens, le 14 fevriye, alatèt youn santèn sanginè parèy li, se Dèlva ki te ranje sa ak prezidan an. E prezi-

Senatè Gracia Delva ak chèf gang Anèl Jozèf.

devan anvan yo tout, ap pran pòz Nèg entelijan. Jouk kibò l ap rive e kisa sa pral bay ?

Nan dat premye out, senatè Dèlva gen tan ekri prezidan Chanm Sena a, Kal Mira Kantav (Carl Murat Cantave), pou di l ke kòm yo soti pou sal non l nan kesyon gang ame yo, sitou nan sa k gen pou wè ak arestasyon Anèl Jozèf la, kòm si dirè li ta mele nan zak kriminèl. Akòz de sa, pou sitiyasyon an pa vin reyaji anmal kont Chanm Sena a, li mande pou prezidan Sena a ekate l nan tout travay li kòm asistan Kestè/Trezorye, sètadi dezyèm pèsonalite ki anchaj kesyon lajan pou Sena a.

M ap ban nou youn pati nan lèt la jan l parèt la an franse : « *En ma qualité de Sénateur de la République et de Vice-Questeur du Sénat, en vue de protéger l'image de cette prestigieuse institution et de* ***sauvegarder mon honneur,*** (sic) *je vous saurais infiniment gré de bien vouloir* ***informer les autres membres du Bureau et les Honorables Sénateurs de l'Assemblée de mon indisponibilité à siéger comme Vice-Questeur du Bureau en attendant que toute la lumière soit faite autour de cette question***».(sic)

Li pa ret la, li kontinye pou l di : *« Dans l'intervalle, je me permets de vous* ***annoncer que je décidé de bon gré de répondre favorablement à toute invitation d'un Juge Instructeur au moment venu.*** (sic)

« *La verité, Monsieur le Président, finira toujours par triompher* ».

Fò m di nou ke senatè Delva te kouri ekri lèt sa a pou l di li demisyone nan pozisyon li te okipe nan Chanm Sena a, sitou paske lòt senatè te gen tan lonje dwèt sou li. Pa egzanp, nan lavèy, sètadi le 31 jiyè, senatè Patris Dimon (Patrice Dumont), ki se younn nan senatè ki reprezante dan an, wi, prezidan Moyiz li menm, te pale ak Anèl nan telefòn Grasya Dèlva. Sa se gwo akizasyon !

An plis de sa, toujou nan lèt senatè Dimon an, Komisyon Jistis Sena te deja fè konnen ke yo te jwenn tras 28 kout telefòn ant senatè Delva e chèf gang nan. Ankò, gen Pyè Esperans (Pierre Espérance), ki travay pou defann dwa mounn, ki denonse menm konpòtman sa yo nan youn entèvyou li te bay Radyo Majik

Prezidan Sena a, Kal Mira Kadè.

nan dat madi 20 jiyè a.

Toujou nan lèt senatè Dimon an, li pale de kijan Anèl te kidnape youn mesye ki rele *Jean Neel Michel,* e ke byen ke senatè Dèlva te okouran, li pa t fè anyen pou mesye a, malgre madan *Neel Michèl,* ki se vwazen l, te mande l èd pou fè Anèl lage mari a. Finalman, se youn gwo kòb madanm nan te bay Anèl pou jwenn liberasyon mari l. Asireman, Grasya Dèlva te jwenn pa l nan mago a, si l pat pran pi fòladan.

Vwala ke nan dat 31 jiyè, ofisyèl DCPJ (Direktwa santral Polis jidisyè), òganizasyon ki kwafe Lapolis, te di Komisyon Jistis Sena a, devan youn bann senatè, ke a 98 pou san (98 %) se vre ke gen kòkòday ant Anèl Jozèf e senatè Grasya Dèlva.

Sou baz tout bagay sa yo, ki deyò nan tout lari, lalwa nan tout peyi mande pou Lajistis foure bouch nan kesyon an pandan yo pa touche *iminite* senatè a, kivedi menm si tout bagay konfime, yo pa ka arete l. Toutfwa, se pral travay Sena a pou konn kijan pou yo aji ak tout enfòmasyon sa yo, selon tout atik lalwa ki konsènen youn ka konsa. Sa senatè Dimon vle di, san l pa di l aklè, Sena a pral oblije, a youn sèten moman, deside pou yo wete *iminite* senatè Dèlva pou Lajistis ka regle avè l, jan sa dwa. Se pa posib pou krim-

Prezidan Jovnèl Moyiz.

inèl ap mache sou mounn konsa. Plis atò, se yo ki sanse ap fè lwa pou sosyete a !

Toujou sou baz tou sa l di yo, senatè Dimon te mande prezidan Sena a, senatè Kantav, pou wete tout dwa Dèlva nan zafè Biwo Sena a. Msye pa ka kontinye vin nan okenn reyinyon Biwo a. Epi anvan prezidan Sena a gen tan aji, senatè Dèlva kouri rale kò l nan fonksyon asistan Kestè/ Trezorye li te ladan l nan. Epi msye di li fè sa pou sove repitasyon l pandan li pa sal pèsonn nan Sena a.

Toujou nan youn meya-koulpa, — « *c'est ma faute, c'est ma très grande faute* —-, kòm si l vle montre li deja repanti, senatè Dèlva kouri bay entèvyou nan televizyon ak radyo kote li fè deklarasyon mounn pa ta atann de li. N ap di Kali Dolen (Carly Dollin) mèsi pou bon jan atik li ki parèt nan *rezonòdwès,* sou entènèt la, ki esplike entèvyou Dèlva te bay *Guy Webern Guerrier,* ki gen youn radyo sou entènèt la ki rele *Guy Wewe,* nan dat 27 jiyè.

Mezanmi, tande koze : Senatè Dèlva di li « *pa fyè ditou de li menm kòm senatè de la Repiblik. Se pa pou n pèmèt mwen rete kòm senatè.* (Bon, m te kwè msye deja di li pral kandida pou ptezidan ?) *Nou pa ka pèmèt mounn tankou m rive senatè ankò. Se youn wont pou se mwen ki nan fonksyon konsa ki mande mounn ki konn li e ekri byen, paske fò m di nou vrèman mwen pa fò nan bagay konsa* ».

Poutan, msye pase kòm depite 2 fwa anvan l te monte senatè nan Pati AAA (Atibonit Ann Aksyon), pati Youri Latòti te ede òganize a. Asireman, yo te konnen msye se te youn depòte ke peyi Eta-Zini te met deyò apre l te pase prizon bò isit. Epi se te bra dwat Jak Bodwen Ketan (Jacques Beaudouin Kétant) lè se msye ki te mèt kesyon dwòg la ann Ayiti. Pandan tout lane Ketan fè nan prizon Ozeta-Zini, se Dèlva ki t ap woule nan gwo machin chèf la ann Ayiti. Nou pa bliye sa, se te youn Kadilak Eskalad (Cadillac Escalade). Antouka, senatè a ap prepare dèyè l byen. Li di li gen 2 pitit gason k ap etidye nan inivèsite Ozeta Zini. E l ap peye 67 mil dola (67 000,00 $) par an pou yo. Selon sa nou aprann se nan *Bauer University* yo ye, youn lekòl nan *Houston, Texas,* kote etidyan yo spesyalize nan biznis. N espere yo pa pral lage kò yo nan move bizinis ! Nou konn jan pawòl la di : *Tel père, tel fils !*

Men kote youn senatè ayisyen jwenn 67 mil dola par an poul peye lekòl pitit li aletranje ? Selon youn atik *Le Nouvelliste,* nan dat 25 jiyè 2018, youn senatè te koute Leta anviwon 75,2 mil dola (75 200,00 $) par an, san konte 40 mil dola (40 000,00 $) pou youn vwati lè l fèk pran fonksyon. Epi ant 600 a 800 dola (600,00 $ a 800,00 $) per diem (chak jou) lè yo vwayaje aletranje. Youn lòt jou m a vin ak plis detay pou nou kijan tout kòb sa a repati nan biwo chak senatè. Sa se anvan kriz lajan y ap sibi kounnye a. Kanmenm, lè l fin sifonnen plis pase 75 mil dola nan lajan pèp la chak lane, fòk youn senatè lage nan fè biznis sou lè kote, menm nan kidnaping ak chèf gang pou rive jwenn kantite lajan kilfo pou mentni tren de vi ke yo genyen epi voye pitit yo nan inivèsite gwo pri aletranje !

Antouka, san l pa reflechi sou ki sa k ap sot nan bouch li, senatè Grasya Dèlva deja kondane tèt li. Men li dwe kwè tou si l vin devan li fè meya-koulpa l, pèp la pral gen senpati pou li. Si ka a rive nan tribinal — epi ki tribunal atò?— y a fè youn paspouki pou li, paske li te deja di plas li pa la a nan Sena a. Se sikonstans ki fè l te vin depite epi senatè apre sa. Pale mwa d sa !

Men tou sa se demagoji. Si Chanm Sena a ak tout prezidan an, senatè *Carl Murat Cantave,* vle peyi a soti anba kontwòl sanzave kriminèl nan mitan yo k ap sèvi entèmedyè ant youn prezidan ki nan zanmitay ak gangstè se pou yo vote pou wete **iminite** senatè sa a, paske tout tan sa pa fèt, selon pwòp règleman Sena a, Lajistis pa ka touche youn senatè an fonksyon. Se sa k fè youn bann kriminèl chache youn fason pou yo vin gen youn tit ki kouvri yo e ki pèmèt yo aji san okenn krent. Konsa yo ka foure kò yo nan **kòripsyon** jouk nan kou epi viv nan sa nou rele **inpinite.** Si w kapab, vin manyen m ! M espere ke lwa elektoral, ki pral aplike nan pwochèn eleksyon ann Ayiti, gen atik sou lavi kandida yo, sa yo rele «*bonne vie et mœurs* ». Se pa nenpòt sanzave, ansasen ki ka vin kandida pou nenpòt ki pòs. E fòk yo deklare ki valè lajan yo genyen e kibò lajan an soti. Fòk nou sispann bay kriminèl sipò pou yo vin kraze peyi a pi plis pase jan l ye a.

Bon, apre tou sa nou konnen depi Anèl Jozèf « *ap chante tank-ou rosiyòl la* », èske se sa k fè jodi mèkredi, 7 out la, prezidan Jovnèl Moyiz sanse parèt devan Chanm depite a, nan sa yo rele an franse « *séance de mise en accusation* » e ann angle « *impeachment proceedings* ». Èske se vre Gari Bodo (Gary Bodeau), prezidan Chanm depite a, ap met gason sou li tout bon pou mande prezidan Jovnèl Moyiz de ki prevyen pandan ke Lapolis t ap chache youn chèf gang ki kidnape mounn, touye mounn e konmèt youn bann lòt zak, li menm, antan ke chèf Deta, te nan ti koze apa avèk kriminèl la ?

Èske lalwa pa di reselè fèt pou jije menm jan ak mounn ki komèt krim nan ? Okontrè, nan ka sa a, bagay la pi mongonmen toujou, paske se pa sèlman kòm reselè pou yo boule ak prezidan an, men kòm aktè prensipal, paske se li ki met lajan a dispozisyon chèf bandi a pou l al opere pou li. Mezanmi, sa gravman grav ! Se lavni peyi a ak tout sitwayen ayisyen ki an kòz. Nou gen alatèt peyi a youn ansasen. Alò, kijan pou youn peyi ka mache jan sa dwa ? Kijan pou n chita ak youn mounn konsa nan swa-dizan *« dyalòg nasyonal* » ? Pawòl franse a byen di : « *C'est par la tête que pourrit le poisson*». Si tèt pwason an pouri se

Prezidan Chanm depite a, Gari Bodo.

tout kò a ki pouri !

Jan bagay yo ap dewoule la a, menm Dimitri Èra (Hérard), ofisye ki anchaj USGPN nan *(Unité de sécurité générale du Palais national)* ka gen anpil pwoblèm lè bagay yo gate tout bon vre, paske li pa ka konte sou kòmandan Anèl pou voye kèk bwat minisyon pou l fè fas a youn pèp ki, selon tout kalkil ki fèt, pral mande anraje kanmenm.

San dout, yo konprann yo ka rele ansyen prezidan bouch sal la, ki t ap montre sa l vo nan dimanch ki sot pase a, nan 40yèm anivèsè Televizyon nasyonal la (TNH). Li toujou fò nan di betiz,

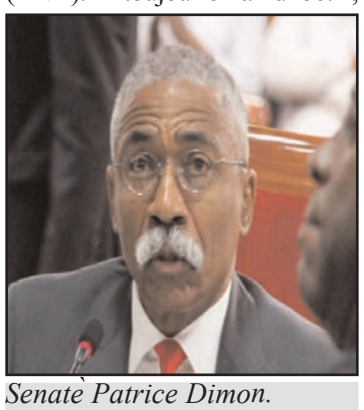

Senatè Patrice Dimon.

pawòl nou pa ka ekri la a. Li rantre nan manman Ti Lili ak Jan Mona ankò. Li fann fwa Don Kato. Li pase pran Ti Pyè (Esperans, san dout). Li radote mezi kont li. Kanmenm, li pa ka di m li santi l alèz, paske li pa konnen sa k pral pase lè bagay yo gate bon jan gate ! Menm lè l di se li ki « **Bandi Legal** » nimewo 1 an, li pa ka konte ankò sou Frits Jan. Wi (Fritz Jean-Louis), Ti Vlad, pou mete l an kontak ak «kòmandan Nèl », menm si Vyetnamyen yo di yo pare pou founi l kantite minisyon l bezwen.

D'un côté comme de l'autre, jan pawòl franse a pati a, « *le mal et mal fini !* » Sak gen konprann pou konprann, m espere nou konprann nan ki mera nou pran ak kòmandan Nèl ki fè defeksyon. Premye so pa t so. Se kounnye a direktè jeneral Polis nasyonal la, Michèl-Anj Jedeon (Michel-Ange Gédéon), pral devni sa yo rele **L'Incontournable !** ***Wè pa wè, lantèman pou 4trè !***

Grenn Pwonmennen, 7 out 2019

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 7

ÉDUCATION DES JEUNES ET ENCADREMENT DES AÎNÉS

AFD-Ron Barceló et le développement économico-social des communautés des bateyes

Suite de la page 1

série ayant débuté depuis plusieurs années, ces phénomènes s'inscrivent dans le cadre des programmes mis en train par «Fundación Alcoholes Finos Dominicagos-Ron Barceló » mettant ensemble leurs ressources, en vue de changer le sort des communautés des bateyes et des couches défavorisées de la République dominicaine.

En effet, tant en 2018 qu'en juillet 2019, la distribution de prix aux élèves les plus performants de plus d'une vingtaine de bateyes de la juridiction de San Pedro de Macoris, a été réalisée en présence de Bianca Iraida Velazco de Galindez, directrice exécutive de la Fondation AFD-Ron Barceló, ainsi que d'autres responsables de cette institution. Était également présent à la version 2019 de la remise de prix offerts par AFD-Fondación Ron Barceló l'avocat Bolivar Sosa Sariano, directeur régional d'Education 05, ainsi que d'autres dirigeants du système éducatif de San Pedro de Macoris. Sans oublier des membres du conseil de direction de la Fondation. De même que Jean-Claude Valbrun, président d'Hispaniola Debout, l'organisation qui a créé la Clinique Jacques Viau, proche du batey de Consuelito, dans la municipalité de Consuela, dans la province de San Pedro de Macoris.

Prenant d'abord la parole, à la cérémonie du 12 juillet, tout comme c'était le cas, en 2018 et avant, Mme Velazco de Galindez a félicité chaudement ces enfants, promettant que la Fondation AFD-Ron Barceló s'engage à les accompagner dans leurs études, tout le temps que leur succès académique demeure consistant. En présence de parents et de quelques enseignants, en sus d'autres personnalités du monde de l'Éducation, cette dernière, qu'on peut considérer, à juste titre, comme la force motrice derrière l'œuvre humanitaire de la Fondation, a réitéré, à cette nouvelle fournée d'élèves, les promesses qui avaient été faites antérieurement à leurs prédécesseurs honorés dans le passé, comme eux aujourd'hui, et dont elle considère la réussite comme une récompense de ses efforts, voire une victoire personnelle.

Promesses solennelles aux enfants défavorisés

Non seulement les élèves venant des bateyes et des quartiers défavorisés ayant excellé à l'école sont félicités par les responsables de la Fondation AFD-Ron Barceló, en plus d'avoir reçu des cadeaux d'eux, ils ont entendu les mêmes serments qui avaient été faits à l'endroit des promotions antérieures. Au nom de la Fondation, les dirigeants ont répété de manière solennelle leurs promesses faites antérieurement, depuis le commencement du programme « *Sur la voie du succès* », à des centaines d'écoliers originaires des bateyes ou provenant de familles moins fortunées. Rappelons, en passant, que « *Sur la voie du succès* » est le slogan qui véhicule ce programme scolaire sur lequel repose le changement de vie et de statut social d'une catégorie d'hommes et de femmes qui, abandonnés à eux-mêmes, n'ont autrement aucune chance de laisser leur marque dans la société où ils vivent.

Voici en quels termes s'expriment les engagements de la Fondation à l'égard de ces catégories sociales : L'éducation des élèves, qui se signalent par leurs performances académiques sera quasiment pris en charge par cette entité à buts non lucratifs. Leurs parents n'auront pas à se soucier des frais scolaires ou des coûts du transport et d'uniforme, etc. Ceux qui parviennent à décrocher un diplôme universitaire ont la garantie d'un emploi à l'usine.

Jouant le geste à la parole, l'usine AFD-Ron Barceló engage plusieurs jeunes Haïtiens nés dans les bateyes. C'est, par exemple, le cas de Hendrix Eusebio, qui travaille dans le département de projets touristiques, dont l'une des attributions consiste à accompagner les visiteurs faisant le tour des installations, ayant soin de les exposer aux différentes phases de la production du rhum, de les informer des différentes qualités de rhum distillées ainsi que les principaux pays importateurs de ce produit. Lors d'une récente interview avec *Haïti-Observateur,* M. Eusebio a identifié les principaux pays importateurs du rhum Barceló comme étant, à tout seigneur tout honneur, la République dominicaine; puis s'alignent l'Espagne, le Chili et les États-Unis d'Amérique, pour ne citer que ceux-là.

Effectuant toujours la visite de l'usine avec les visiteurs, Hendrix Eusebio a montré les différentes phases du processus de distillation, notamment les tonneaux géants où s'effectue le vieillissement de l'alcool réalisé par l'entreprise sœur, Alcoholes Finos Dominicanos (AFD). M. Eusebio a précisé que AFD transforme 60 % de la canne à sucre récoltée en alcool à l'intention de l'usine Barceló qui en fait du rhum.

Un autre jeune Haïtien né dans un batey, qui se signale au sein du personnel de l'usine Barceló, est l'assistant de la directrice exécutive de la société, Mme Bianca Iraida Velazco de Galindez. Il va sans dire qu'il joue un rôle important dans les initiatives sociales de la Fondation, encouragé par sa patronne qui marque fortement son dévouement à la cause des déshérités du sort.

Bianca Iraida Velazco de Galindez fait la genèse de la politique humanitaire d'AFD-Ron Barceló

En raison de la politique jugée discriminatoire de la République dominicaine, à l'égard des ressortissants d'Haïti, en résidence illégale sur son territoire, le programme d'aide économique et sociale élaboré par la Fondation AFD-Ron Barceló est accueilli tout au moins avec scepticisme par la grande majorité des Haïtiens. Dans la presse en général, aussi bien que dans les média sociaux, sont colportés des incidents faisant état de mauvais traitements infligés aux immigrés haïtiens par les autorités dominicaines, notamment les « *discriminations massives* » opérées par les militaires dominicains ayant occasionné la séparation inconsidérée des familles. Trop souvent sont rapportés des raids effectués à la faveur desquels des maris sont séparés de leurs épouses et des mères de leurs enfants. Les organes de défense des droits des immigrés, comme le GAR, dénoncent bien souvent des cas de jeunes Haïtiens nés en République dominicaine, qui sont ramassés par les autorités pour être déportés, sans aucune considération vers Haïti, pays qu'ils ne connaissent pas, en plus de n'y avoir personne pour les accueillir.

De tels incidents ont, au fil des ans, fait naître une certaine animosité à l'égard des autorités dominicaines chez les Haïtiens, tant ceux vivant au pays que dans les communautés basées à l'étranger. Cela se comprend bien quand les événements concernant les Haïtiens dans l'État voisin portent presque exclusivement sur des faits négatifs pour ces derniers. Par exemple, la presse dominicaine est le plus souvent riche en reportages faisant état de groupes de ressortissants haïtiens ou de citoyens d'origine haïtienne humiliés par les autorités avant d'être déportés vers le côté ouest de l'île; ou bien des cas de lynchage d'Haïtiens pour des infractions qui leur sont imputées; quand il ne s'agit pas de leurs droits humains bafoués par des citoyens privés ou des autorités policières/militaires.

De toute évidence, la visite du directeur d'*Haïti-Observateur* (*H-O*) à San Pedro de Macoris, dans le cadre des activités relatives à la construction, à l'inauguration puis au fonctionnement de la Clinique Jacques Viau, lui a permis d'avoir un différent son de cloche par rapport à la réalité à laquelle sont confrontés les coupeurs de canne et leurs familles. Aussi le discours véhiculé par la directrice exécutive de la Fondation AFD-Ron Barceló et le programme humanitaire élaboré par celle-ci à l'intention des enfants des bateyes et des familles démunies, en général, ont-ils piqué la curiosité de Léo Joseph voulant s'informer objectivement, au profit des lecteurs du journal, par rapport à la politique de la Fondation. Car celle-ci semble s'orienter dans une direction tout à fait différente de ce que constate le monde entier à travers les informations véhiculées dans la presse.

En effet, l'interview accordée au directeur d'*H-O* par Mme Velazco de Galindez donne l'opportunité de mesurer l'aide offerte par la Fondation dans toutes ses dimensions et son impact potentiel sur les communautés ciblées. Dans la prochaine édition, les lecteurs auront l'occasion de prendre connaissance des révélations de la directrice exécutive de la Fondation sur le projet élaboré par celle-ci pour changer la vie des familles reléguées au bas de l'échelle économico-sociale de la République dominicaine.

LA SECCIÓN ESPAÑOLA

LA EDUCACIÓN DE LOS JÓVENES Y LA SUPERVISIÓN DE LOS ANCIANOS

AFD-Ron Barceló y el desarrollo económico y social de las comunidades bateyes

Por Léo Joseph

El 18 de julio de 2018 se realizó una ceremonia en el Club Campo Azul del municipio de Ramón Santana, en la provincia de San Pedro de Macorís, durante la cual se reconoció a los hijos de los bateyes, principalmente de origen haitiano, por su éxito académico, además de recibir premios. Un evento similar se llevó a cabo el 12 de julio de 2019 en el auditorio del campus de la UC, en San Pedro de Macorís. Los dos últimos de una serie que comenzó hace varios años, estos fenómenos forman parte de los programas de la "Fundación Alcoholes Finos Dominicagos-Ron Barceló", que unen sus recursos para cambiar el destino de residentes de los bateyes y las comunidades desfavorecidas de la República Dominicana.

Tanto en 2018 como en julio de 2019, se entregaron los premios a los mejores alumnos de más de 20 bateyes de la jurisdicción de San Pedro de Macorís, en presencia de Bianca Iraida Velazco de Galíndez, Directora Ejecutiva de la Fundación AFD-Ron Barceló, y otros funcionarios de esta institución. En la versión 2019 de la ceremonia de premiación ofrecida por la AFD-Fondación Ron Barceló también estuvieron presentes el abogado bolivariano Sosa Sosa Sariano, Director Regional de Educación 05, así como otros líderes del sistema educativo de San Pedro de Macorís. Por no hablar de los miembros del Consejo de Administración de la Fundación. Así como Jean-Claude Valbrun, Presidente de Española Debout, la organización que creó la Clínica Jacques Viau, cerca del Batey de Consuelito, en el municipio de Consuela, en la provincia de San Pedro de Macorís.

En primer lugar, en la ceremonia del 12 de julio, como fue el caso en 2018 y antes, la Sra. Velazco de Galíndez felicitó calurosamente a estos niños, prometiendo que la Fundación AFD-Ron Barceló les apoyaría en sus estudios, al mismo tiempo que se aseguraría de que su éxito académico se mantuviera constante. En presencia de padres y algunos profesores, además de otras personalidades del mundo de la educación, esta última, que puede ser considerada, con razón, como el motor de la labor humanitaria de la Fundación, reiteró a este nuevo grupo de alumnos las promesas que se habían hecho anteriormente a sus honorables predecesores en el pasado, como lo son hoy en día, y cuyo éxito considera como una recompensa por sus esfuerzos, si no como una victoria personal.

Promesas solemnes a los niños desfavorecidos

No sólo los alumnos de bateyes y barrios desfavorecidos, que han destacado en la escuela, son felicitados por los responsables de la Fundación AFD-Ron Barceló, sino que además de recibir regalos de su parte, han escuchado los mismos juramentos que se habían hecho a las promociones anteriores. En nombre de la Fundación, los dirigentes repitieron solemnemente sus promesas hechas anteriormente, desde el inicio del programa "Rumbo al Éxito", a cientos de escolares de bateyes o de familias menos afortunadas. Recordemos, por cierto, que "Rumbo del éxito" es el lema que transmite este programa escolar en el que se basa el cambio de vida y de estatus social de una categoría de hombres y mujeres que, abandonados a su suerte, no tienen ninguna posibilidad de dejar su huella en la sociedad en la que viven.

Los compromisos de la Fundación con estas categorías sociales se expresan en los siguientes términos: La educación de los estudiantes, que se destacan por su rendimiento académico, será proporcionada casi con toda seguridad por esta entidad sin ánimo de lucro. Sus padres no tendrán que preocuparse por las cuotas escolares ni por los gastos de transporte y uniformes, etc. A los que logran obtener un título universitario se les garantiza un trabajo en la fábrica.

La AFD-Ron Barceló está tomando medidas y contratando a varios jóvenes haitianos nacidos en los bateyes. Es el caso, por ejemplo, de Hendrix Eusebio,

Suite en page 13

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 8

Queens Village Primary Medical Care

Doctor on the go!
We come to you

We have brought back the good old days of the old-fashioned doctor house call, but with the latest in medical technology. We provide high quality expert health care to you in the comfort of your own home. You will receive the personal and compassionate attention that you deserve without the inconvenience, lengthy waits, expense of travelling, and exposure to other sick patients, all associated with doctors offices.

Providing high quality, comprehensive and compassionate care for over 30 years.

We offer the following comprehensive services:
- Annual medical Exams
- EKG
- Urine analysis
- PPD screening
- Vaccinations
- Vitamin B12 shots
- Screening for Diabetes
- Screening for Asthma
- Screening for Cholesterol
- Screening for sickle cell
- Screening and Treatment for Dementia
- Screening and testing for vascular disease and nerve pain

And many other Dx test and referrals

DOCTOR ON THE GO
To schedule a home visit
Call us at 347-952-4417
Or visit us at
www.doctorontheg p.com

Queens Village Primary medical Care
92-04 Springfield Blvd
Queens Village, NY
Phone: 718-465-3040 Fax:718-464-9063
Email: info@queensvillagemedicalcare.com

Aryel Nicoleau, MD, FACP, FAG
American Board of Internal Medicin
Certification in Geriatrics

SUR LA ROUTE DU CINÉMA

Collider [Apocalypse Revolution]

Par Dan Albertini

Une coproduction Ireland-Portugal de Bernado/ Campbell/ McDonnell d'après l'histoire de Nuno Bernardo, mettant en vedette : Iain Robertson, Bella Heesom, Marco Costa, Jamie Maclachlan, Lucy Cudden, Teresa Tavares.

COLLIDER - J'ai publié Big bang en péril à St Génis Pouily (H-O 14/12/2011) *sur la route du cinéma*, qui traitait du grand collisionneur hadron au CERN. Je ne savais alors que cette coproduction de Collider sortirait en 2013 d'abord au Portugal, ensuite en 2014 en Irlande. J'ai parfois traité de notre *sponte editus* en disant que ne nous sommes pas apocalyptique, mais *épilog-iste.* On aime tellement la fin avant le début qu'on se la produit au détriment de. *Fin de la scène bien entendu, car nous en avons plusieurs,* non pas de fin du monde, le zombi se relève *post mortem,* en Haïti. On n'est pas le seul notoire, la scène *Collider* définit mais avec le trou noir. *J'y ai cru au petit globe, question que j'ai posée à l'ingénieur Sylvain Weisz, le scientifique responsable de l'opération du LHC, en l'occurrence. Collider* est par contre plus menteur, car la boucle en collision n'est pas ce que j'y ai vu en visitant. Cinéma. En fait je me remets

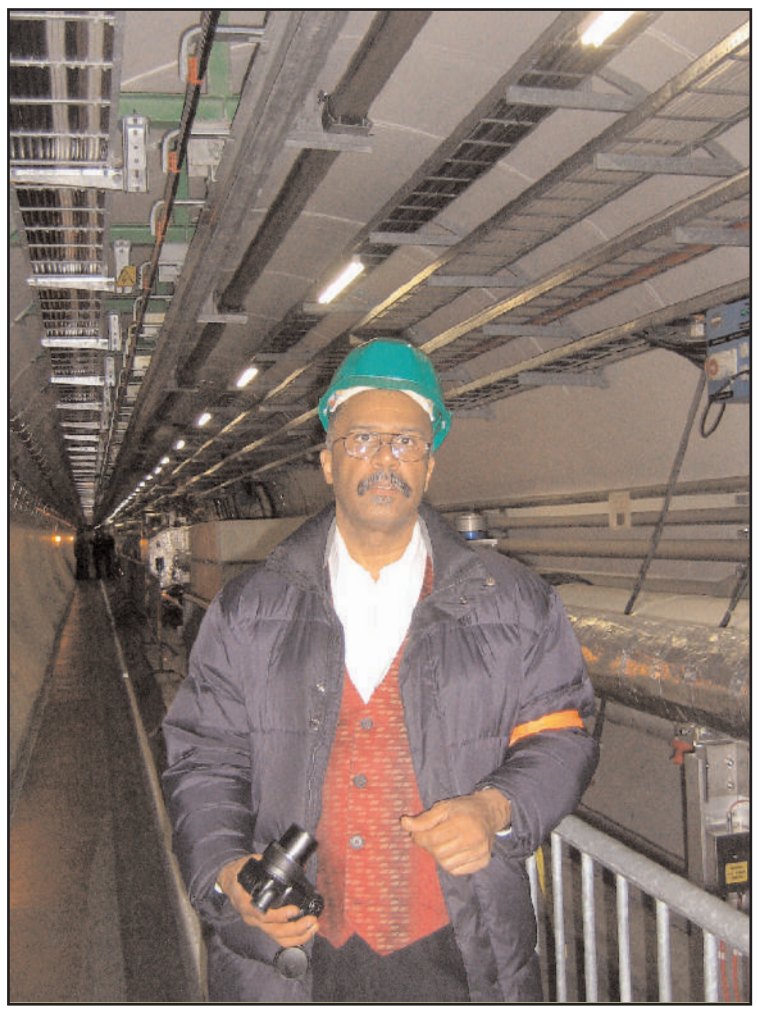

sur la route du cinéma, car je sens arriver le temps d'avoir une compagne d'affinité, car cela fait un bail que je vis comme un moine désobéissant. La femme m'éclaire mieux !

L'école européenne - On a pris tellement de précautions dans ce film avant de lancer la bombe tout en la maitrisant à la dernière seconde pour l'ensevelir dans une immense nappe d'eau sans effet visuel, mais avec une motion de désactivation. L'Europe en danger, c'est Londres *qui crie à la, bombe* et non Berlin-Ouest. Étonnant, on vise le CERN en Suisse tandis que la boucle du LHC trouve sa moitié sous terre à Ferney-Voltaire (zéro absolu), avec postes d'observation secrets. On aurait pu s'y introduire pour désactiver le trou noir produit par un accident. Sinon elle ne serait pas éprouvée dans sa conception tout simplement tandis que l'on veut démontrer la grande maitrise européenne. On a visé Genève, pourquoi ? L'esprit de culpabilité est là, de vengeance aussi. Mais en réalité, la crainte de l'affirmation allemande.

L'école américaine - Depuis quelque temps, le cinéma américain nous prépare à un assaut contre la WH, contre Air Force One, contre le Pentagone. Est-ce là un effet de causalité du 11 septembre 2001 ? Toute réponse est ici prématurée, car elle risquerait de proposer une fin de l'empire yankee. Qui en voudrait et si l'on nous posait la question, combien auraient maudit le quêteur, car ils n'ont pas encore visité la grande pomme pour y rester. Ils viennent tout juste d'arriver après au moins une lune d'attente, autre catégorie comme le professeur FA Leconte, n'iront tout simplement pas en dehors de l'âme américaine même si elle possède un nœud haïtien.

L'école américaine ose de plus en plus la note de la faiblesse comme celle du défaitisme, même si elle finalise l'ouvrage fastidieux de la défense par un discours du président.

Air Force One tremble dans Air collision de Erin Alden (2002). On n'a pas peur de peser le sur le bouton rouge nucléaire pour la bonne cause. Hiroshima l'était déjà dans le réel, que dire sur grand écran. On a coupé la lune en deux, dans Impact, comme dans *Armaguédon (1998) avec Bruce Willis dans un forage extra terrestre*, on a bombardé la faille et le feu dans Magnitude 10 5 Apocalypse, *on a suggéré une attaque dans White House Down de Roland Emmerich*. Bien que la Planète des singes exista bien avant. Objectif : Victoire.

La Russie ne se la permettrait jamais, peut-être Hong Kong avec Jackie Chan.

Merci d'y croire !

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 9

ARTS & SPECTACLES

Le Patrick Martineau du Zenglen sort de l'ombre (Deuxième partie)

Par Eddy Cavé

Dans la première partie de cet article, l'auteur retraçait, dans le sillage de Patrick Martineau, fondateur du premier groupe musical Zenglen, la courte histoire de cette formation, qui va de 1987 à 1992. Cette deuxième partie traite de l'originalité et du succès du groupe, ainsi que de quelques questions connexes.

L'originalité de Zenglen

Le segment de l'entrevue où Patrick raconte la création du style particulier de *Zenglen* est sans doute le plus instructif du point de vue de l'information sur la musique de danse haïtienne. Il explique qu'après mure réflexion, il avait conclu à la nécessité de modifier la manière de « *marcher la basse* ». Il aimait les mini-jazz, tout comme il aimait *Kassav* et le konpa, mais il ne voulait pas les suivre servilement.

De plus, il trouvait la formule des deux accords, communément appelée « *Un-Deux* », terriblement monotone à la longue et il en discuta avec un bassiste que le chanteur Gary Perez lui avait recommandé. C'était Jean Hénock Dugué, plus connu sous les sobriquets de Fanfan et Ti-Fanfan. Patrick voulait d'abord modifier radicalement la section rythmique du groupe en éliminant le gong et en ajoutant un kata aux percussions. Il voulait ensuite emprunter à la musique *rasin* le tambour du rite petro, le *shaker*, qui imite le bruit des pieds des bandes de rara. Enfin, il voulait utiliser, comme dans le zouk, le tambour à timbre, communément appelé *snare drum*.

Devant les résistances de Fanfan, Patrick lui conseille d'écouter attentivement divers CD de reggae et de revenir le voir. Son objectif est de montrer au jeune bassiste qu'il est possible de faire de la bonne musique de danse en dehors du traditionnel « *Un-Deux* ». Durant les prochains essais, ils mettent au point une variante du konpa comportant des éléments de zouk et de musique *rasin* et jouée avec un minimum de quatre accords de base. Combinée à la nouvelle section rythmique, cette nouveauté allait devenir la marque distinctive du *Zenglen* et, en partie, l'ingrédient principal de son succès.

Le coup de pouce de Félix Lamy

Le succès du premier *Zenglen* n'aurait pas été si grand ni si rapide sans le soutien actif du fin connaisseur qu'a été l'animateur Félix Lamy, de la Radio Nationale. La première fois que Lamy a entendu l'orchestre, qui interprétait la chanson *Fidel*, il était au volant de son auto, en route pour le travail. Il trouva le produit d'une telle originalité qu'il pensa qu'il ne pouvait s'agir d'un orchestre haïtien. Après une entrevue avec Patrick, il prit sur lui de lancer la chanson et, par voie de conséquence, le groupe. C'est ainsi que, durant la Coupe du monde de football de 1990, la Radio Nationale joua *Fidel* durant toutes les retransmissions des matches et les interruptions du jeu. Ce sera l'apothéose. Paix à son âme!

Le succès colossal de l'opération cassettes

Après la sortie du CD *An nou alèz* (à prononcer : *An nou à l'aise*), produit aux États-Unis, sous le label Mini Records, Patrick se dit extrêmement déçu de ne pas recevoir un seul dollar de redevance sur les 10 000 exemplaires vendus. Aussi décide-t-il de s'emparer du marché local de la cassette. Pendant que la chanson *Fidel* caracole en tête du palmarès, il fait produire un nombre égal de cassettes à Port-au-Prince et en assure lui-même la distribution.

Top Groove.

L'opération cassettes est un véritable coup de poker. Patrick s'installe, un samedi matin, au cœur du centre-ville avec un stock d'environ 200 cassettes pour un blitz publicitaire jamais vu en Haïti. Il donne en cadeau une cassette à chaque chauffeur de bus qui s'arrête sur les circuits les plus achalandés de la zone : Port-au-Prince – Carrefour-Feuilles; Port-au-Prince – Croix-des-Bouquets; Port-au-Prince - Léogâne, etc. Ces véhicules, qui sont de véritables discothèques ambulantes, déversent toute la journée dans l'atmosphère leurs flots de décibels en jouant en boucle les chansons les plus populaires du groupe. Le nom *Zenglen* est sur toutes les lèvres, et le succès est total.

En voyant le maestro distribuer gratuitement et sans contrôle des dizaines et des dizaines de cassettes, plusieurs se sont demandé s'il n'avait pas perdu la tête. Au contraire, ils ne l'avaient jamais eue aussi fermement attachée à ses épaules. Aucune opération publicitaire n'aurait pu donner de meilleurs résultats. Ni même l'équivalent. Dans les jours qui suivent, les usagers de ces circuits n'écouteront que du *Zenglen* à longueur de journée. Et ils en demanderont chaque fois encore plus. Succès donc sur toute la ligne. De fait, quand le *Zenglen de Patrick Martineau* sera déclaré le groupe le plus populaire de l'année 1991 et son CD, l'album de l'année, cela ne surprendra personne.

L'importance du leadership

En passant du coq à l'âne, le maestro a été emmené à commenter les récentes difficultés du groupe *Disip,* qui déçoit beaucoup en mode, tandis qu'il excelle en studio. J'ai particulièrement aimé la remarque de Patrick qui a abordé à cet égard le sujet de l'autorité du maestro. Si les défilés d'artistes et les festivals haïtiens ne se déroulent jamais comme prévu, c'est parce que nous n'avons pas sur le podium un vrai régisseur. Un spécialiste investi de l'autorité nécessaire pour contraindre tous les musiciens à se plier aux exigences musicales et non musicales du spectacle : être à l'heure ou perdre sa place; ne pas dépasser le temps imparti et s'arrêter quand on le lui demande, etc.

En guise de conclusion

Le public ne s'étant pas prévalu de la possibilité qu'il avait d'intervenir en direct pour contredire Patrick ou rectifier le tir chaque fois qu'il se trompait, je conclus qu'il disait vrai. En fait, la seule question venue de l'auditoire portait sur la rémunération des musiciens, et la réponse n'a pas été contestée. Je dirai même qu'il a parlé d'or.

D'aucuns trouveront sans doute à redire de son style flamboyant, de ses tenues parfois extravagantes et du ton sentencieux de certaines de ses remarques. D'autres se demanderont pourquoi et il a tant tardé à faire cette apparition publique. C'est que l'homme est profondément artiste et qu'il est passé à autre chose. Il s'est assez vite recyclé dans un autre domaine pour exploiter sa grande capacité de création. J'en veux pour seule preuve la riche collection de photographies et de peintures qui orne sa page Facebook et qu'il alimente à un rythme impressionnant : Bravo l'artiste, continue sur ta lancée !

Zenglen.Pochette.

eddycave@hotmail.com
Ottawa, le 22 juillet 2019

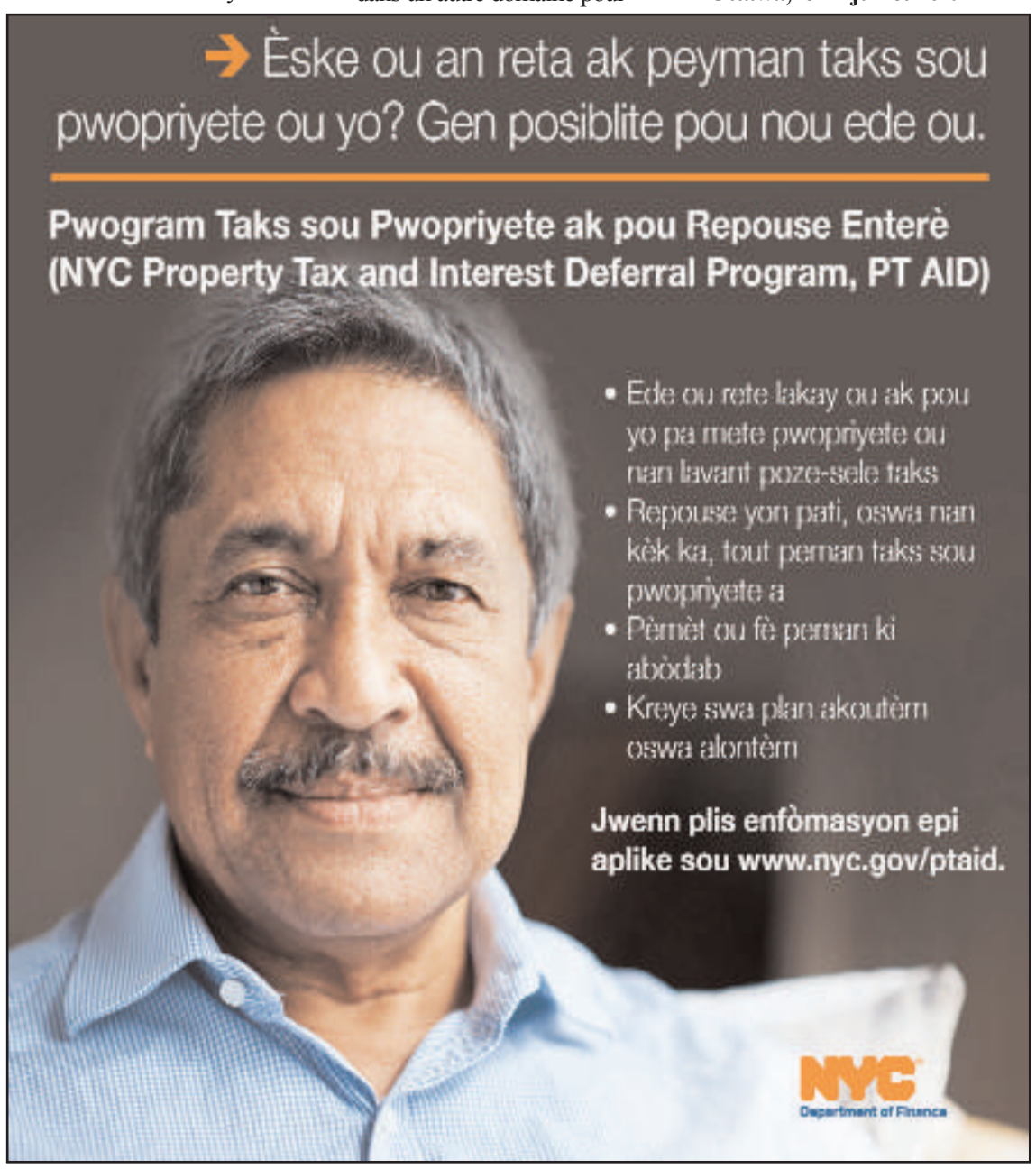

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 10

ÉDITORIAL

Jovenel Moïse et ses alliés politiques, des candidats potentiels à des poursuites à La Haye

Les violations de la Constitution et des lois du pays par les différents régimes haïtiens dénoncés dans de telles dérives se ressemblent en ce sens que les responsables agissent en fonction de leurs instincts criminels. D'une atrocité à l'autre, ils prennent tous goût à multiplier leurs forfaits commis contre leurs ennemis politiques. Dans l'histoire moderne de la République, les Duvalier se signalent à l'attention des observateurs. De même que Jean-Bertrand Aristide. Et Jovenel Moïse ainsi que Michel Martelly n'échappent pas à la règle. Pour décourager d'autres dirigeants à s'engager dans ces mêmes pratiques, il faut absolument tracer un exemple. Car ces genres de forfaits inexpiables se situent dans la catégorie de crimes contre l'humanité.

En attendant que soit mise en branle l'action publique en vue d'investiguer les crimes perpétrés par les Duvalier, père et fils, aussi bien que ceux imputés au prêtre défroqué, il est opportun de se pencher sur ceux commis par Michel Martelly et Jovenel Moïse. De dates récentes, les témoins sont facilement joignables, et les évidences encore facilement disponibles. Sans y aller de main morte. Car, tout comme les dilapidateurs de fonds publics, qui jouissent encore de l'impunité, si la justice s'était lancée après les derniers chefs d'État et leurs complices accusés de crimes, ils auraient mis une sourdine à leur instinct d'assassins et imposer quelque retenue à leurs réflexes criminels.

D'entrée de jeu, il faut reconnaître que les crimes commis dans les quartiers défavorisés, notamment de Port-au-Prince, sous les régimes PHTKistes, tombent dans la catégorie classique de crimes contre l'humanité. Ce qui s'explique dans les textes de loi internationale comme étant une « *violation délibérée et ignominieuse des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux* ».

En effet, les assassinats perpétrés à La Saline, à Carrefour Feuilles, à Grand Ravine, à Cité Soleil et à d'autres quartiers assimilés à des zones de non droit, ont été attribués à des gangs armés se livrant à des affrontements inter-clans. Mais cette explication est accréditée par les autorités soucieuses d'éloigner les suspicions des vrais auteurs, en l'occurrence, les gangs chargés d'exécuter leurs sales besognes. Car, en réalité, les victimes des malfrats, abattus comme des canards sauvages, appartiennent à la catégorie de citoyens systématiquement opposés à la politique gouvernementale. De toute évidence, les opérations répressives menées par les criminels à la solde du pouvoir ont l'allure de représailles contre des jeunes accusés d'avoir jeté des pierres sur le cortège présidentiel, ou qui auraient commis des actes jugés irrévérencieux à l'égard des membres du gouvernement.

Aucun doute que les assassinats perpétrés dans les bidonvilles de la capitale sont liés au Palais national. Des faits concordants autorisent de telles accusations. Par exemple, le téléphone de Ti-Je, chef de gang tué lors d'un affrontement avec la Police, confisqué, avait permis de repérer des conversations tenues entre le défunt et des proches collaborateurs du président Jovenel Moïse. Auparavant, sur le téléphone du chef de gang de Village de Dieu/Marchand-Dessalines, saisi par la PNH, lors d'une tentative de le capturer, avait permis d'écouter des conversations qui faisaient croire que le sénateur Gracia Delva s'était entretenu à plusieurs reprises avec Joseph. Par contre, d'autres conversations de ce dernier également trouvées sur son téléphone, suite à son arrestation à l'Hôpital Lumière, à Bonne Fin (non loin de la ville des Cayes), dans le sud d'Haïti, ne font que corroborer les bonnes relations qui ont existé entre le même sénateur et le puissant chef de gang désormais aux mains de la Police. Mieux encore, le téléphone de ce dernier a révélé, entre autres, que le sénateur Delva jouait le rôle d'intermédiaire entre le chef de gang et le président Moïse lui-même; et que celui-là soignait ses relations avec l'ex-président Michel Martelly par le truchement d'un agent de sécurité rapproché de ce dernier.

Tout cela prouve que ce membre du Grand Corps, qui est proche du chef de l'État, entretenait de bonnes relations avec le criminel le plus recherché par la Police nationale, avant qu'il ne soit capturé. On peut alors conclure que « *deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles* ». Cela signifie que de par leur comportement et la collaboration qu'ils se vouent entre eux, Jovenel Moïse, Gracia Delva et Arnel Joseph se valent. Avec d'autres membres du gouvernement liés aux activités criminelles dénoncés, ils forment une bande de malfaiteurs qui multiplient les crimes contre les paisibles citoyens.

À la lumière de témoignages relatifs à d'autres chefs de gang se dégagent la réalité selon laquelle presque tous les criminels qui font la loi dans les zones dites de non droit, se livrant au kidnapping contre rançon, semant le deuil dans les familles et entretenant l'insécurité dépendent du gouvernement. Puisque ce dernier les pourvoit en armes et munitions, en sus de payer leurs salaires. De telle sorte qu'on dirait que les gangs armés font pendant aux forces de sécurité que les autorités ont à leur disposition. Et si rien n'est fait pour rectifier la donne, les gangs finiront par avoir le dessus sur la Police nationale, comme les Tontons-Macoute de François Duvalier qui avaient presque éclipsé les Forces armées d'Haïti.

L'insécurité, qui bat son plein en Haïti, sous le gouvernement de Jovenel Moïse maintenant, et de Martelly avant lui, particulièrement les massacres perpétrés dans les bidonvilles de la capitale, mais d'une manière exclusive, la tuerie orchestrée à La Saline, retient l'attention de la Commission des droits humains des Nations Unies. Car, dans son dernier rapport sur le phénomène de l'insécurité, elle dénonce sans appel le carnage perpétré dans ce quartier, dénonçant le silence observé par le gouvernement à l'égard de ce crime, et demandant avec force que les coupables soient identifiés et punis conformément à la loi.

Si le rapport de l'ONU sur le massacre de La Saline n'a pas cité nommément les proches du président Moïse accusés d'implication directement dans ces tueries, les enquêteurs de l'organisme mondial n'ignorent pas pour autant leur identité. Il semble que le document élaboré en ce sens soit documenté pour être soumis, au besoin, à qui de droit, dans le cadre d'une poursuite éventuelle des auteurs de ces crimes à la Cour internationale de La Haye, en Hollande.

En effet, dans les milieux diplomatiques proches de l'ONU allusion est faite à l'indifférence affichée par les autorités haïtiennes, y compris le président et ses plus proches collaborateurs, à l'égard de ces tueries odieuses. C'est pourquoi, les autorités onusiennes ne croient pas qu'une action en justice contre les hommes proches de la présidence, accusés de participer directement au massacre de La Saline, soit possible sous l'actuel gouvernement *Tèt Kale.*

C'est pourquoi, dans ces mêmes milieux, l'idée est fortement entretenue de soumettre le dossier de La Saline au Tribunal de La Haye pour examen, afin de mener une enquête qui permettra de fixer les responsabilités. Une initiative qui aboutira, sans doute, à l'inculpation de certaines personnalités gouvernementales, sans exclure le chef de l'État lui-même, dont la proximité avec les chefs de gang ayant perpétré ce carnage, et d'autres encore, n'aurait permis qu'ils agissent en laissant M. Moïse dans l'ignorance de tels faits.

Même si rien n'est dit encore concernant une éventuelle citation des dirigeants haïtiens devant cette haute instance internationale de justice, il faut s'attendre à ce que l'inaction des autorités haïtiennes, dans l'affaire de La Saline, déclenche un procès contre tous les violateurs des droits humains, le président en tête de liste.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Sèrme étage
Port-au-prince, Haïti
TÉL (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321 6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 Ik Avenue Faidherbe, Bt Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 11

EDITORIAL

Jovenel Moïse and his political allies are potential candidates for prosecution in The Hague

Violations of the country's Constitution and of the laws of the land by various Haitian regimes denounced in such cases are somewhat similar in that those responsible for them act according to their criminal instincts. From one atrocity to another, they all feel a sense of satisfaction in multiplying their crimes committed against their political enemies. In recent years of Haiti's history, the Duvaliers stand out for most people. But Jean-Bertrand Aristide has also acted criminally. And Jovenel Moïse, as well as Michel Martelly aren't exceptions to the rule. To discourage other leaders from engaging in these same practices, it is essential to set an example. For, these kinds of outrageous crimes fall into the category of crimes against humanity.

Awaiting long-delayed investigation on the crimes perpetrated by the Duvaliers, father and son, as well as those attributed to the defrocked priest, it's appropriate to examine those committed by Michel Martelly and Jovenel Moïse closer to us. Considering that the violations of the latter are recent, witnesses are easily reachable and evidence readily available. For, like the squanderers of public funds, who still enjoy impunity, if justice had been done in the cases of past Heads of State and their accomplices in heinous crimes perpetrated, the more recent leaders would have muted their murderous instincts and imposed some restraint on their criminal reflexes.

At the outset, we'll point out that the crimes committed in poor neighborhoods, particularly in Port-au-Prince, under the ruling PHTK regime, fall under the classic category of crimes against humanity. As described by international law, they are "*deliberate and ignominious violation of the fundamental rights of an individual or group of individuals inspired by political, philosophical, racial or religious motives.*"

Indeed, the killings of civilians in La Saline, Carrefour-Feuilles, Grand Ravine, Cité Soleil, and other neighborhoods identified as lawless are attributed to armed gangs engaged in inter-clan clashes. The inter-gang fights are fanned by the authorities eager to remove suspicions about their own implication in the violence, especially since most of the gangs are used to carry out the dirty work of the higher-ups.

As it is, most of the victims, who are shot like wild ducks by the thugs, belong to the category of citizens who are systematically opposed to government policy. A clear example of this was the La Saline massacre, which in part, was government-sponsored reprisal against young people accused of having thrown stones at a presidential parade, thus committing an act deemed irreverent towards members of the government.

Undoubtedly, the killings carried out in some slums of the capital are linked to the National Palace. The facts exist to back up such accusations. For example, consider what happened when gang leader Ti-Je was killed in a clash with the police. His confiscated telephone revealed conversations between the deceased and close collaborators of President Jovenel Moïse. Previously, when the gang leader of *Village de Dieu/Marchand-Dessalines* escaped a police dragnet, his phone that was left behind was seized by the National Police. That's how the connection of gang leader Arnel Joseph to Senator Gracia Delva was established, because the two had several telephone conversations, especially during the period "country-lock" last February.

Following Arnel Joseph's arrest at the *Hôpital Lumière,* in Bonne Fin (not far from the city of Les Cayes, in southern Haiti,) his telephone conversations again corroborated the good relations existing between the Senator and the powerful gang leader now in Police custody. Better yet, Arnel Joseph's telephone revealed, among other things, that Senator Delva acted as intermediary between the gang leader and President Moïse himself. Also, the feared bandit had maintained good relations with former President Michel Martelly through the former president's bodyguard Fritz Jean-Louis, nicknamed Vlad.

All of this proves that this Senator, close to the Head of State, had good relations with the criminal most wanted by the National Police before he was captured. Based on common sense, Jovenel Moïse, Gracia Delva and Arnel Joseph must be treated as equals in their behavior and in their collaboration with each other. Together with other members of the government linked to criminal activities reported, they form a gang of criminals operating against unarmed peaceful citizens of Haiti.

Considering the evidence gleaned from other gang leaders, the reality emerges that almost all the criminals depend on the government for their existence as they operate freely in the so-called lawless areas, kidnapping for ransom, sowing deaths among peaceful families and maintaining constant insecurity. After all, the government provides them with weapons and ammunition, in addition to paying them a salary. It all appears as a system, whereby the armed gangs become a parallel force at the disposal of the authorities, who also rely on the regular security forces for other activities. In that sense, the gangs may soon dwarf the National Police, just as François Duvalier did with his Tontons-Macoute gestapo-like Police which ended up eclipsing the regular Armed Forces.

All this proves that this member of the Senate close to the Head of State had good relations with the criminal most wanted by the national police before his capture. Thus, common sense indicates that Jovenel Moïse, Gracia Delva and Arnel Joseph are equal in their behavior and the collaboration they maintain among themselves. Together with other government members involved in reported criminal activities, they form a gang of crooks committing crimes against peaceful citizens.

In light of evidence gleaned from other gang leaders, the reality is that almost all the criminals depend on the government for their existence, while operating in so-called lawless areas, kidnapping for ransom, sowing deaths among peaceful families and maintaining permanent insecurity. After all, the government provides them weapons and ammunition, in addition to paying them a salary. In such a way that that the armed gangs become a parallel force at the disposal of the authorities who also depend on the regular the security forces for other purposes. If nothing is done to restore legal order, the gangs will become like the Tontons-Macoute gestapo-like police of François Duvalier who eventually eclipsed the regular Armed Forces of Haiti.

Insecurity in Haiti under Jovenel Moïse, and Michel Martelly before him, has drawn international attention. But the blatant massacre at La Saline last November was like the last drop that caused the cup to overflow. And the Human Rights Commission of the United Nations finally has awakened to what's happening. In its latest report on the phenomenon of insecurity in Haiti, it condemns outright the carnage perpetrated in that Port-au-Prince slum, denouncing the government's silence on the crime, and strongly calling for the perpetrators to be identified and punished in accordance with the law.

While the UN report on the La Saline massacre hasn't named the close collaborators of President Moïse accused of direct involvement in the killings, its investigators don't ignore their identity. Apparently, facts are still being gathered for preparation of a document to be submitted eventually to the appropriate authorities. For, there is strong possibility of prosecution of the perpetrators of the crimes at the International Court at the Hague, in the Netherlands.

Indeed, in diplomatic circles close to the UN, reference is made to the indifference displayed by the Haitian authorities regarding those heinous killings. Thus, the UN authorities don't believe that legal action under the current "Bald Headed" government is possible against those actors close to the Presidency who have been accused of direct participation in the La Saline massacre.

That's why, in those same circles, the idea is strongly held that the La Saline case should be submitted to the Hague Tribunal for examination. Only a Hague-sponsored investigation will help in establishing responsibilities. Undoubtedly, such initiative will lead to the indictment of certain government officials, not excluding the Head of State himself. Considering the proximity of the latter to the gang leaders and others involved in the killings, it's unbelievable to think that Mr. Moïse would have been kept in the dark concerning the facts.

Although nothing has yet been said about the possibility of summonses for Haitian leaders to appear before the high international judicial body, it is fair to say that the inaction of the Haitian authorities in the La Saline case eventually will trigger an international trial against all the violators of human rights, with the president at the top of the list.

HAITI OBSERVATEUR — Lè manke gid, pèp la gaye

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haiti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Motreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553,00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 12

LA FONDATION DEVOIR DE MÉMOIRE-HAÏTI

En souvenir des héros du 28 juillet 1958 (Suite et fin)

Le capitaine Pasquet venait hélas d'oublier que certains font fi de la parole donnée et ne choisissent jamais leur camp avant de connaître le vainqueur.

Vers trois heures du matin, Pasquet renouvelle son injonction à Duvalier d'abandonner le pouvoir. Le temps passe, la situation n'évolue guère. Les munitions s'amenuisent. Duvalier a armé des bandes de civils pour faire pendant à l'armée régulière, il avait pris la précaution de sortir l'arsenal des Casernes Dessalines pour les ranger sous ses ailes, au Palais national. Il s'est toujours méfié de l'Armée. Aux casernes, le colonel Louis Roumain, assistant du chef d'état-major, avait été fait prisonnier en début de soirée. Ligoté sur une chaise, il profite d'un moment d'inattention et se précipite à travers une fenêtre voisine; sa chute est amortie par la toiture du premier étage. Il se retrouve sur la cour des Casernes libéré de son siège par la chute. Il se précipite au bureau de Duvalier pour confirmer le nombre réduit d'assaillants.

Ragaillardis par l'information, les hommes du Palais décident de contre-attaquer. Le capitaine Jean-Baptiste Hilaire positionne une mitraillette de 50mm et ouvre le feu sur les positions occupées par les troupes de Pasquet.

Deux colonnes de soldats et de civils armés par le général Flambert portent l'attaque par le Palais de Justice, et l'Hôpital militaire où arrive en renfort une division du district de Pétion-Ville amenée par le capitaine Daniel Bauvoir. Les colonnes du pouvoir investissent à l'aube les Casernes Dessalines. Le capitaine Pasquet et ses hommes sont tués, à l'exception des Américains Robert Hickey, Levan Keistein et du lieutenant Perpignand. Hickey est décimé par un soldat sur la cour de l'Hôpital militaire, Keistein est transpercé et éliminé à l'arme blanche. Le lieutenant Perpignand est atteint au Champs de Mars, en la résidence du Dr. Mondestin, au coin des rues Saint-Honoré et Magloire Ambroise. C'est à quelques mètres seulement où jadis la Faculté de Droit le consacrait défenseur de la veuve et de l'orphelin.

Les vainqueurs parcourent la capitale faisant flotter au vent une chemise blanche tâchée de sang brandie en hurlant « *Nous les avons exterminés* ». Le sinistre convoi ne marchande ses nombreux passages devant le domicile de la sœur du lieutenant Philippe Dominique, au Bas Peu de Chose. A la ruelle Nazon, le capitaine Daniel Beauvoir a déjà arrosé les alentours de la résidence du lieutenant Henri Perpignand où se terrent la veuve et ses enfants, dont certains en bas âge. Il est arrêté net dans son entreprise macabre par le voisin, M. Corrado Salimbene usant de son autorité et de ses relations avec le président de la République pour finalement convaincre Beauvoir d'abandonner sa funeste besogne. La suite se caractérise par une absence totale de respect pour l'intégrité et la dignité humaines.

L'Armée rebaptisée FAd'H

L'Armée est alors rebaptisée, devenue, par la dimension de sa victoire sur les huit du 29 juillet, les « *Forces Armées d'Haïti (FAd'H)*. » Dans la foulée, le pouvoir s'empresse de récompenser « *ses héros* ». Le général Flambert, qui était flanqué d'un large pansement sur le front, pendant les opérations, est promu général de Division; le colonel Romain se voit décerner l'étoile d'argent de hénéral de Brigade. Récompenses éphémères, les deux sont limogés six mois après. Le lieutenant Claude Raymond, promu

Le lieutenant Philippe Dominique.

major ad Valorem, devient commandant de la Garde présidentielle, fondée le 15 décembre 1958, une nouvelle unité qui ne répond qu'aux ordres exclusifs du président, une armée dans l'Armée. Le 1er avril 1964, le dictateur définit ainsi son programme intégral de défense nationale : « *J'en veux faire une armée prête à se dévouer pour la cause duvaliériste…ce corps n'a qu'une seule âme : Duvalier, ne connaît qu'un seul chef : Duvalier, ne lutte que pour un seul destin : Duvalier au pouvoir* ».

Quant aux capitaine Alix Pasquet, aux lieutenants Philippe Dominique et Henri Perpignand, ils meurent en héros, assurés de l'accomplissement de ce qu'ils estiment être le Devoir sacré du militaire. Sortir l'Armée de l'emprise des politiciens, en revaloriser l'uniforme, sauver la Nation d'une dictature naissante, n'étaient ce pas des critères nobles pour lesquels se justifie le choix de lever le glaive ? En engageant le combat, ils ont délibérément opté de faire abnégation de leurs ressources, de leur vie, du salut de leur famille, pour privilégier l'honneur de leur pays, la République d'Haïti. L'échec n'enlève en rien la pertinence et la magnanimité des objectifs fixés, ni la valeur des sacrifices consentis.

L'opération n'a, certes, pas abouti, ce 29 juillet 1958. L'information primordiale sur le déplacement de l'arsenal vers le Palais national n'a pas été transmise. Les frères d'armes en attente sur place, principalement ceux chargés de la transmission des renseignements, ont fait défection. Ces lâches portent entièrement la responsabilité de l'échec et la mort des militaires qui sont tombés dans les deux camps, celui de l'Armée de libération et celui de l'Armée régulière. Ils répondent toujours au tribunal de leur conscience de militaires, du long trajet vers l'hécatombe de cette Institution qu'ils avaient juré de défendre au péril de leur vie. À cause de leur couardise, l'Armée d'Haïti vassalisée a lâchement assisté impuissante à la montée des Volontaires de la sécurité nationale (VSN). Avec ces derniers, le dictateur étatise le terrorisme, normalise le banditisme et encense les massacres d'innocents de toutes les teintes épidermiques de l'éventail social haïtien.

Donner pleine satisfaction au président de la République

Duvalier ne cache plus ses intentions. Le 14 juin 1964 il officialise ses VSN : « *Faites défiler martialement la milice civile. Que ses éléments ne craignent jamais de faire le coup de feu quand il le faut et qu'ils donnent pleine satisfaction au Président de la République toujours avec la même flamme, la même énergie, la même sauvagerie, parce que vous n'avez pas été à l'Ecole Militaire* ».

Suite au complot, qui devait aboutir, le 10 avril 1963, impliquant les colonels Lionel Honorat et Charles Turnier, et à la faveur de la journée noire du 26 avril 1963, la machine répressive s'en prend aux officiers en exercice qui ne se plient pas aux caprices du dictateur.

Certains militaires reviennent juste d'un tournoi panaméricain de tir où ils ont brillamment défendu les couleurs nationales. Ils n'ont pas été épargnés même en reconnaissance de leurs récentes performances en terre étrangère. La famille entière du lieutenant François Benoit, en sa résidence de Bois Verna, des membres du personnel ainsi que des visiteurs sont lâchement abattus, la maison est brûlée; son fils Gérald, âgé de 18 mois, est enlevé par un semeur de deuil répondant au nom de Max Dominique. La quasi-totalité des retraités sortis des 8e et 9e promotions de l'ancienne Académie militaire ont été décimées. Leurs membres périrent au Fort Dimanche, renommé Fò Lan Mò.

C'est la rafle la plus prolifique de cadres de militaires en exercice et de retraités. En cette seule année 1963, s'évanouissent les vestiges de l'Institution formée pour le service des intérêts de la Nation. Les « *force*s » armées sont désormais au service exclusif du dictateur et seront utilisées pour contrer les complots et entretenir le climat de terreur. Cette dernière fonction est conjointement et servilement menée avec les tontons macoutes. L'Académie militaire est fermée; plus aucun besoin de militaires de métier; au tyran, il faut des hommes en arme, des militants … duvaliéristes.

Ce programme d'abêtissement de l'Armée, force duvaliériste, ne consent aucune exception, même pour des serviteurs zélés du tyran. Nombre de ces militaires avaient les mains maculées de sang, celui de familles innocentes, comme à Jérémie, la ville martyre de 1964. Duvalier, le 8 juin 1967, fait exécuter par leurs frères d'armes, 19 officiers soupçonnés, entre autres motifs, d'être de connivence avec le capitaine Max Dominique, cet incendiaire, tueur et preneur d'otage, qui est devenu le gendre du tyran par convoitise de la fonction présidentielle. Le 24 avril 1970, les Garde-Côtes se soulèvent contre le pouvoir. De la base « Amiral Hammerton Killick », ils prennent le large à bord des vaisseaux G.C 10 J.J.Dessalines, G.C 9 Vertières et GC 8 La Crête à Pierrot d'où ils ouvrent un feu nourri contre le Palais national. Ils tien-

Le capitaine Alix Pasquet.

nent 3 jours. Faute de nourriture, ils accostent à la base de Guantanamo pour un ravitaillement en eau et provisions alimentaires, puis mettent pied à terre à San Juan, Puerto-Rico.

Quelques mois plus tard, François Duvalier met en scène son départ. Le tyran offre alors la preuve de son profond mépris pour Haïti en faisant choix d'un gosse sans aptitudes, sans préparation, sans talent aucun pour présider aux destinées du pays. Qui mieux que lui connaît cet enfant, à moins d'avoir été beaucoup trop affairé à disparaître et à tuer ceux des autres ? Partir et

Le lieutenant Henri Perpignand.

laisser ne serait-ce qu'un souffle de vie, un brin de bonheur, un espoir de progrès à ce coin de terre ne lui est d'aucune priorité. Papa Doc choisit son fiston par le seul fait de son nom.

La présidence à vie, de toute évidence, ne suffit plus à son appétit; il réalise de garder le pouvoir au-delà de la mort. En accédant à la plus importante fonction de la République d'Haïti, devenue, ce 22 avril 1971, une république héréditaire, Jean Claude n'a que son nom inscrit sur un minuscule morceau de papier faisant office de curriculum vitae. Il est Duvalier, et rien d'autre. Au crépuscule de sa présidence à vie, fiston renouvèle sa compréhension de la permanence de son héritage. « *Pitit tig se tig* » s'exclame-t-il dans son unique improvisation publique.

Tigre de rabais, il ne dure qu'une semaine de plus. Le 7 février, dépossédé d'une partie de son legs, il part réfléchir en France. À l'exemple de papa, l'autre portion d'héritage s'était, de manière méthodique et continue, envolée à destination de la précieuse Suisse. C'est là qu'enfin le nom du fils servira à une juste cause. Il sera mis à profit pour parrainer une loi nouvelle, loi régissant l'argent détourné par les dictateurs, que le secret des arrangements bancaires jusqu'ici protégeait. Le fils meurt sans laisser d'héritage autre que cette loi suisse si prometteuse pour Haïti et l'équité du monde.

Une tentative d'assurer la permanence du pouvoir à vie ?

En avril 1971, les duvaliéristes dits de la première heure ont des pincements au cœur, eux qui attendent leur tour, mais, bon gré mal gré, ils s'accommodent de la passation papa - « *pitit* ». La permanence du pouvoir à vie, pour tous les temps, comme ils disent, gardent grandes ouvertes les portes de la continuité. Il n'est pas mort le temps des abus, des meurtres et gabegies, vols, corruptions, concussions...

Pour assurer la transition, un vieux de la vieille garde revient en fonction, cette fois au Quartier général. Le colonel Claude Raymond arrive aux commandes des « *forces* » armées d'Haïti, en décembre 1970, pour garantir la viabilité de la courte passe du père vers son fils. L'armée d'Haïti vassalisée a servi un prénom boursouflé et nasillard avec une égale soumission, une lâche mais fervente ardeur ô combien intéressée.

À la chute des Duvalier, le 7 février 1986, elle prétend pouvoir se porter garante des intérêts nationaux. Le pays a souffert des ambitions à peine voilées de hauts gradés affairistes. Et l'Armée, du moins ce qui en restait, s'est offert le spectacle hideux des affrontements fratricides entre les troupes de la Garde présidentielle et celles des Casernes Dessalines, le samedi 1er avril 1989, connus aussi sous le label de « *la guerre d'avril* ». La descente aux enfers s'est accélérée avec le général-président Avril et son sergent Hébreu, en ce temps où des officiers étaient ficelés et jetés en sous-vêtements aux portes du Quartier general. La chaîne de commandement rompue, le principe de la hiérarchie vole en éclats; les funérailles de la défunte « *Forces Armées d'Haïti* » sont chantées par le prêtre président Jean-Bertrand Aristide.

Soixante et unes années se sont écoulées et nous offrons fièrement la vie du capitaine Alix Paquet, des lieutenants Philippe Dominique et Henri Perpignand comme modèle d'altruisme pour élever notre Nation.

Trois officiers haïtiens ont sacrifié leur vie pour tirer notre Nation du gouffre dans lequel la

Suite en page 14

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 13

LA SECCIÓN ESPAÑOLA

LA EDUCACIÓN DE LOS JÓVENES Y LA SUPERVISIÓN DE LOS ANCIANOS

AFD-Ron Barceló y el desarrollo económico y social de las comunidades bateyes

Suite de la page 7

que trabaja en el departamento de proyectos turísticos, una de cuyas responsabilidades es acompañar a los visitantes en un recorrido por las instalaciones, exponiéndolos a las diferentes fases de la producción de ron, informándoles de las diferentes calidades del ron destilado y de los principales países importadores de este producto. En una reciente entrevista con Haiti- Observateur, el Sr. Eusebio identificó a los principales países importadores de ron Barceló como la República Dominicana, a todos los efectos, y luego se unió a España, Chile y los Estados Unidos de América, por nombrar algunos.

Todavía visitando la planta con los visitantes, Hendrix Eusebio mostró las diferentes fases del proceso de destilación, en particular las barricas gigantes en las que la empresa hermana, Alcoholes Finos Dominicanos (AFD), lleva a cabo el envejecimiento del alcohol. El Sr. Eusebio señaló que la AFD transforma el 60% de la caña de azúcar cosechada en alcohol para la fábrica de Barceló, que produce ron.

Otra joven haitiana nacida en un batey, que destaca entre el personal de la fábrica de Barceló, es el asistente de la Directora Ejecutiva de la empresa, la Sra. Bianca Iraida Velazco de Galíndez. Huelga decir que desempeña un papel importante en las iniciativas sociales de la Fundación, animado por su jefe, que expresa con fuerza su devoción por la causa de los más desfavorecidos.

Bianca Iraida Velazco de Galindez habla de la génesis de la política humanitaria de la AFD-Ron Barceló

Debido a la política considerada discriminatoria por parte de la República Dominicana hacia los haitianos que residen ilegalmente en su territorio, el programa de asistencia económica y social elaborado por la Fundación AFD-Ron Barceló es recibido con escepticismo, al menos por la gran mayoría de los haitianos. En la prensa en general, así como en los medios sociales, se reportan incidentes de malos tratos a inmigrantes haitianos por parte de las autoridades dominicanas, incluyendo la "discriminación masiva" por parte de los militares dominicanos que ha llevado a la separación indiscriminada de las familias. Con demasiada frecuencia hay informes de redadas en las que se separa a los maridos de sus esposas y de las madres de sus hijos. Los organismos de derechos de los inmigrantes, como el GAR, suelen denunciar casos de jóvenes haitianos nacidos en la República Dominicana que son recogidos por las autoridades para ser deportados, sin tener en cuenta a Haití, un país que no conocen, además de no tener a nadie que los reciba.

A lo largo de los años, estos incidentes han generado cierta animosidad hacia las autoridades dominicanas entre los haitianos, tanto los que viven en sus hogares como los que viven en comunidades con sede en el extranjero. Esto es comprensible cuando los acontecimientos que afectan a los haitianos en el Estado vecino se centran casi exclusivamente en hechos que son negativos para ellos. Por ejemplo, la prensa dominicana es a menudo rica en informes de grupos de ciudadanos haitianos, o de origen haitiano, humillados por las autoridades antes de ser deportados a la parte occidental de la isla; o casos de linchamiento de haitianos por presuntos delitos; cuando no se trata de la violación de sus derechos humanos por parte de ciudadanos privados o de autoridades policiales/militares.

Los ganadores posan con Jean-Claude Valbrun.

Obviamente, la visita del Director de Haiti-Observateur (H-O) a San Pedro de Macorís, como parte de las actividades relacionadas con la construcción, inauguración y posterior operación de la Clinica Jacques Viau, le permitió tener una perspectiva diferente sobre la realidad que enfrentan los cortadores de caña y sus familias. El discurso del Director Ejecutivo de la Fundación AFD-Ron Barceló y el programa humanitario desarrollado por la Fundación para los hijos de los bateyes y las familias pobres en general, despertaron la curiosidad de Léo Joseph por obtener información objetiva, en beneficio de los lectores del periódico, sobre la política de la Fundación. Porque parece que va en una dirección completamente diferente de la que todo el mundo está viendo a través de la información transmitida en la prensa. En efecto, la entrevista concedida al Director de H-O por la Sra. Velazco de Galíndez permite medir la ayuda ofrecida por la Fundación en todas sus dimensiones y su impacto potencial en las comunidades destinatarias. En la próxima edición, los lectores tendrán la oportunidad de leer las revelaciones del Director Ejecutivo de la Fundación sobre el proyecto de la Fundación para cambiar las vidas de las familias relegadas al fondo de la escala económica y social en la República Dominicana.

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105

MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Frantz
Photo & Video Studio
Over 35 Years of servicing the community!
Satisfaction Guaranteed
PHONE: 718.953.4990/ 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (BET. UNION & PRESIDENT)
FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

PROPRI T ¸ VENDRE
¸ PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : **509 3-170.3575**, à partir de 6 heures p.m.
Pour plus d'nformations, appelez Bluette Coq au **509.3170.3575 .**

DR. KESLER DALMACY

Board Certified & Award Winning Doctor

Cabinet Medical
Lundi –Samedi: 11 AM–7 PM

Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs,
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection
Tumeur
Hernie
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe

MÉDECINE CHIRURGIE
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 14

LA FONDATION DEVOIR DE MÉMOIRE-HAÏTI
En souvenir des héros du 28 juillet 1958 (Suite et fin)

Suite de la page 12

dictature va précipiter le Pays d'Haïti. Trois militaires opposés à la direction que prenait l'Armée d'Haïti ont payé de leur vie pour avoir tenté de redresser les dérives de l'Institution.

Si la Mort est la fin de l'Homme, alors, ils ont échoué. Si la Mort dans l'Honneur est valorisante, ils sont tombés la tête haute pour avoir refusé l'arbitraire.

Ainsi nous pensons aujourd'hui que leur sang doit continuer d'ensemencer les chemins de l'espoir, même contre tout espoir. Une nation ne meurt point. Ce qui doit mourir aujourd'hui, c'est la haine, ceux sont les préjugés de couleur, les inégalités, l'injustice et leurs corollaires.

La haine nous a dressés les uns contre les autres, depuis la nuit des temps. Elle s'est encore récemment manifestée.

Les préjugés de couleur restent la constante de l'incapacité de nous prendre en main et de gérer tant nos similitudes que nos différences.

Les inégalités sont la résultante de l'aveuglement qui pousse à refuser à l'autre Haïtien la possibilité d'exister et d'être aussi un vecteur de progrès.

L'injustice reste le levier qui continue de soulever ces comportements irrationnels.

Les familles Pasquet, Dominique, Perpignand remémorent le souvenir de leurs proches. Elles reconnaissent ne pas détenir l'exclusivité de la douleur. Aussi, elles associent à ce Devoir de Mémoire tous les héros qui ont soulevé le glaive de la dignité, toutes les victimes innocentes et jusqu'ici anonymes pour la plupart, enlevées à l'amour des leurs. Elles se prosternent devant les soldats de l'Armée de libération, mais aussi ceux tombés pour la défense du camp adverse. En militaires, ils ont obéi aux ordres de leurs chefs hiérarchiques. La discipline de l'Armée ne peut s'offrir d'alternatives. Par contre, sont condamnables les auteurs de ces directives qui ont défiguré Haïti. Nos familles restent encore affligées de la lâcheté coupable de ceux qui s'étaient engagés à rejoindre les Libérateurs. Leur manque de courage et le non-respect de leur mot d'honneur jettent encore l'opprobre contre leurs noms.

Elles implorent la Nation de garder intacte la flamme des soldats dont les noms sont évoqués ici pour faire revivre l'Union. Ils sont tombés, certes, de part et d'autre de la vérité, mais tous au champ d'honneur. Nous citons : Les capitaines Nazaire et Pasquet; les lieutenants Champagne, Dominique, Edouard, François, Léveillé, Perpignand; le sergent Bovil; le soldat Jean-Louis…

Si au 29 juillet ils avaient frôlé la réussite, mais d'autres sont venus, ils ont essayé avec autant de fierté et de bravoure. Leurs noms ne peuvent plus s'accommoder de l'amnésie collective, héritage encore vivant du duvaliérisme.

Nous prions aussi les familles de Robert Hickey, Dany Jones, Levan Keistein, Arthur T. Payne, et Joe Walker de bien vouloir agréer le témoignage de notre reconnaissance.

Que vivent nos valeureux soldats pour toujours sur cette terre fructifiée du sang de leur héroïsme !

Pour le Drapeau, pour la Patrie,
Mourir est beau…

Pour le capitaine Alix Pasquet,

Pour le lieutenant Philippe Dominique,

Pour le lieutenant Henri Perpignand.

HAPPENINGS !

From page page 1

year. Yet President Jovenel Moïse's government has shielded the murderers, not explaining his support of the gangs responsible for several massacres.

As reported, on Saturday morning, August 3, there was a massacre at the Walmart store in the Cielo Vista Mall in El Paso, Texas. The Police responded to the first call of shooting at 10:39 am local time (11:39 EDT) and got there in six (6) minutes. The initial toll of 19 killed was modified on Sunday when one of the wounded died at a hospital, raising the number of fatal victims to 20. On Monday, two more among the 26 wounded, passed away, raising to 22 the fatalities as of Monday evening.

The perpetrator, a 21-year-old White male, Patrick Crusius, was arrested without incident, said the Police. Though the Police didn't identify the weapon used, a picture of the perpetrator online shows him posing with an AK-47 semi-automatic assault rifle whose barrel can hold anywhere from five (5) rounds to 100-round drum magazines.

It has been established that a racist manifesto attributed to Crusius was posted on the net prior to his action in which he targets Hispanics. Of those killed, seven (7) are Mexican nationals. Therefore, it is a hate crime and an act of terrorism, well planned because Crusius travel about 600 miles from a Dallas suburb to the El Paso neighborhood known for her Mexican-American mix. *Time Magazine* quotes El Paso Police Chief Greg Allen who said at a press conference Saturday afternoon: *"We have to attribute the information directly to him,"* and referring to the hate crime and terrorism, he added*: "It's beginning to look more solidly like that's the case."*

The Mexican government was quick to comment, with Foreign Relations Minister Marcello Ebrard tweeting the seven names of the Mexican fatalities, presenting condolences to the families of the four women and three men whose lives were cut short by the homegrown American terrorist. Moreover, on top of whatever charges U.S. authorities may bring against the perpetrator, Mexico intends to file its own lawsuit against him in behalf of the Mexican nationals.

The country was still in shock when on Sunday morning, America woke up to bad news again. Another massacre, this time in Dayton, Ohio, in the early hours of the morning, resulting in nine (9) dead, including the sister of the perpetrator, and 27 wounded. This time, the perpetrator, a 24-year-old white male, Connor Betts, targeted the Oregon entertainment district of the city, again an area

Dayton, Ohio shooter Santino William Legan.

where mixed citizens enjoy themselves. It was around 1:00 am, EDT, as the bars were closing, that he struck, said the Police. Responding in seconds, the Police engaged the shooter who was killed. The weapon he had used was a .223-calibur high capacity rifle with 100-round drum magazines.

Before the two massacres of the last weekend, on July 28, there was the shooting at the Garlic Festival in Gilroy, California, where three people were shot dead, including two children and a man in his 20s. According to initial Police reports, three Police officers armed only with handguns were on the scene one minute after the attack, facing the shooter armed with an assault-style rifle that was legally purchased in Nevada. The shooter, a 19-year-old White male, Santino William Legan, hit multiple time by Police fire, managed to kill himself with a self-inflicted gunshot wound to the head. Besides the three fatalities, 13 people were also wounded.

Considering that in the three attacks, assault rifles that belong in war engagements were used, just as in previous such attacks, one must conclude that the majority of American legislators and gun-manufacturing concerns, as well as the pro-gun National Rifle Association (NRA) have declared war on the civilian population of the United States.

Certainly, the weapons used in perpetrating the massacres are not needed for personal or family protection. For, with handguns only, the Police in Gilroy managed to have the upper hand against a rifle-toting terrorist. Of course, the assault rifle defenders will say that the Police are trained for such encounters. Nonetheless, that does not nullify the fact that, except to feed the greediness of the weapon industry and their lobbies, the "weapons of massive destruction against the enemy" do not belong on the streets of America.

In a televised address to the nation on Monday, President Trump finally condemned *"racism, bigotry and White supremacy,"* stating that *"These sinister ideologies must be defeated. Hate has no place in America."* Like a new preacher, he went on: *"Hatred warps the mind, ravages the heart and devours the soul."*

However, most commentators have pointed out that the rhetoric used by the president since taking office has emboldened the extremist groups, which have felt no inhibition in going on the attack against those they perceive as enemies of the president or of people of whom the president has spoken ill.

Despite the change in tone in the president's latest message, he has not moved away from his support for the gun lobby. What can one think of this sentence in the Monday speech: *"Mental illness and hatred pulls (sic) the trigger, not the gun?"* Meanwhile, he did not offer any specific laws aimed at gun control. Earlier, in a tweet, he suggested that Congress should pass background check legislation, but tying it to immigration reform. Considering the ongoing bickering about immigration reform, the president's message means we can wait a while for both.

As expected, the Democrats have pointed to the president's rhetoric as being responsible for the *"hatred, racism and bigotry"* on the rise in America, thus indirectly blaming him for the latest civilian massacres. Both House Speaker Nancy Pelosi and Senate Minority Leader Chuck Schumer pleaded with Majority Leader Mitch McConnell to return to Washington from the August Senate recess to vote "immediately" the background check bill that already has been approved with bi-partisan support in the House, to send to President Trump for his signature.

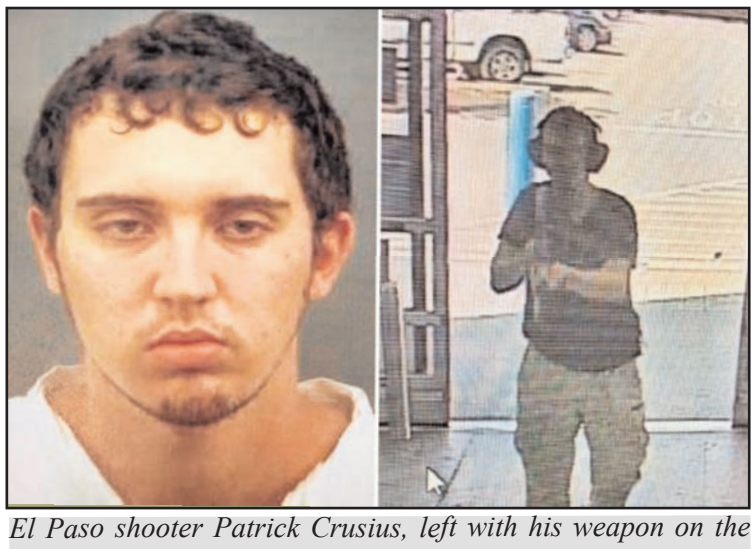

El Paso shooter Patrick Crusius, left with his weapon on the right.

Senator Schumer went on, insisting: *"Instead of flailing around blaming everything under the sun, if the president is serious about 'strong background checks,' there's one thing he can do: Demand Leader McConnell put bipartisan House-passed universal background checks legislation on the floor of the Senate for a vote."*

In the wake of the tragedies at El Paso and Dayton, former President Barack Obama took a swipe at President Trump without mentioning his name. In a statement posted on social media, he said: "*We should soundly reject language coming out of the mouths of any of our leaders that feeds a climate of fear and hatred or normalizes racist sentiments; leaders who demonize those who don't look like us, or suggest that other people, including immigrants, threaten our way of life, or refer to other people as sub-humans, or imply that America belongs to just one certain type of people."* Then he added, "*Such language isn't new –it's been at the root of most human tragedy throughout history, here in America and around the world."*

Turning to Haiti, we cannot point to any foreigner for our tragic misfortunes. The Haitian leadership is to blame for several massacres in the past two years. The massacres of civilians in the shantytowns of *Grande Ravine* and other southern parts of Haiti's capital of Port-au-Prince have caused much desolation. The Haitian Episcopal Conference, as the ruling body of the Catholic clergy embracing all the bishops is called, has sounded the alarm more than once. In March 2018 when Susan Page, who headed the MINUJUSTH, the UN Mission to Support Justice in Haiti, criticized corruption and the killing of certain individuals in a shantytown, Haiti's then Foreign Minister Antonio Rodrigue rebuked her for getting involved in national politics.

Whereupon, the UN Secretary General recalled her to headquarters in New York, undoubtedly for her own security. Several months later Helen Meagher La Lime was named to replace her, probably

Suite en page 15

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 15

HAPPENINGS !

From page page 14

after being told to watch her steps in Haiti. The killings continued anyway until the major massacre of La Saline in November 2018. Partly, that was in reprisal from the presidential team who came under an avalanche of stones on October 17, when the president went to make the traditional floral presentation at the tomb of Haiti's hero of independence at Pont Rouge, north of the capital, across from La Saline. That day there were nationwide demonstrations targeting the government for the $4.2 billion PetroCaribe Fund.

To dissuade the people from other nationwide demonstrations scheduled for November 18, the 215th anniversary of the Battle of Vertières, when the rag-tag Haitian army defeated the crack troops of Napoleon Bonaparte, the regime organized the La Saline massacre. According to two Haitian human rights organizations, more than 70 people, including women and children, were gunned down on November 13 and 16, and their bodies dumped on garbage heaps as food for dogs and wild pigs. Months later, the MINUJUSTH reported the number of fatalities in La Saline at more than 21. The president never presented condolences to the families affected. Neither was there an investigation.

Recently, the Central Directorate of the Judicial Police (French acronym DCPJ) issued a report in which it named President Moïse's civilian representative for the Western Department, including the capital of Port-au-Prince, as well as two police officers working with the Executive Branch, as being implicated in the La Saline massacre and recommended that they answer to Justice for the crime. Nothing has been done.

The situation is such that an "alarmed" UN Secretary General António Gutteres issued a report to the Security Council on July 17, 2019 in which he said in part, "*The allegations of complicity by at least two police officers and a representative of the State call for the authorities to act swiftly to bring to justice those who are responsible for the crimes mentioned in a November 2018 massacre in the Port-au-Prince La Saline neighborhood.*"

Fast forward, on July 22, acting on a tip, Haitian National Police (HNP) chief Michel-Ange Gédéon alerted the commandant of the HNP in Les Cayes, in southern Haiti, of the presence of the most feared and Police-wanted gang leader Arnel Joseph in his district. Joseph had gone to the Hôpital Lumière, at Bonne Fin, in the highlands of Cavaillon, for urgent medical help. He had been badly wounded in a fight with a rival gang leader weeks earlier in the Marchand-Dessalines region of the Artibonite region. It is said that fearing gangrene, one of his leg would be amputated. Arrested at the hospital the same day he arrived, on July 23, Arnel Joseph was flown to Port-au-Prince in a MINUJUSTH helicopter where he has been under HNNP and international surveillance 24/7.

He has cooperated fully with the Police revealing that, indeed, he has been working for the ruling *"Bald Headed"* regime since 2011. He has spoken with President Moïse via the telephone of Senator Gracia Delva, a close ally of the regime. He also said that as recently as February, on the heels of the 10-day "country-lock" anti-government demonstrations, he spoke to former President Michel Martelly via the telephone of Fritz Jean-Louis, nicknamed Vlad, a bodyguard of Martelly. The upshot of the conversation was the former Chief of State asking "Commandant Nel" that he was about to leave Haiti that day and he was counting on him to protect his homes in Haiti from *Lavalas* demonstrators that threaten to burn them down. Via Vlad, he received some cash and ammunition from the former president. In addition, Arnel Joseph said he had sent his "soldiers" to protect Martelly's house at Peggy-Ville, an upscale neighborhood of Pétion-Ville, and his multi-million beach house near St. Marc.

Arnel Joseph's assertions have been verified. So much so, that on August 1st, Senator Delva wrote to Senate President Carl Murat Cantave requesting that he be dropped from his post as *Vice-Questeur,* the No. 2 financial officer at the Senate, "to protect" the Senate, as he "fights to clear his honor." Other than arranging for Arnel Joseph to speak with President Moïse, Delva is also implicated in the kidnapping for ransom of a man who was his neighbor by the gang leader.

Obviously, President Moïse and his predecessor have used the gangs to do their bidding in an undeclared war against Haiti's unarmed civilian population. Interestingly, the "official bandits," taking their name from Martelly himself who calls himself "Legal Bandit," are armed with sophisticated weapons. They have plenty ammunition even to provide some to Dimitri Hérard, the commandant of the USGPN, the special Police unit in charge of Palace security whenever needed. In addition, get this; their ammunition comes from the Vietnam Defense ministry via Natcom, the Haiti subsidiary of Viettel, the giant Vietnamese telephone company, which is under the management of Vietnam's Defense ministry. In addition, who negotiated that deal? Michel Martelly, during a weeklong visit to Hanoi in early March 2018, accompanied by his wife Sophia, ostensibly, to participate in Vietnam's Economic Forum.

In addition, the Trump administration would foster "national dialogue" between those in Haiti opposing the corrupt and murderous Haitian regime and the team in power to resolve the multi-dimensional crisis buffeting the Trump ally. The latter has been rejected by all major moral authorities and political parties, including the Haitian Episcopal Conference, embracing all Catholic bishops, the Haitian Protestant Federation and the Confederation of Haitian Pastors, the Vaudou organizations, the Economic Forum, embracing the business sector, the University presidents, most political parties and the most active youth movement, the PetroChallengers.

The Governor of Puerto Rico, caught in a morass of corruption and an online chat scandal with his political *"Hermanos"* (Brothers), was forced to resign last Friday for the good of the island associate state, after 12 days of demonstrations. Why then is the Trump administration keeping afloat a corrupt and murderous regime in Haiti after more than 12 months of intermitent demonstrations, at times reaching into several millions in all parts of the country?

RAJ, August 7, 2019

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105

St. Joseph's Church in Carcasse, Haiti was completely destroyed by Hurricane Matthew in 2016
Please Help Rebuild

Online Donations can be made at:
www.gofundme.com/carcasse-haiti-church-rebuild-fund
Checks payable to :
St. Mary's Church— PO Box 67 Barnesville, MD 20838
Write "Haiti" on the memo line

Journal 7 -14 aout 2019:HO 8/6/19 3:41 AM Page 16

Sports

HAITIAN BASEBALL ON THE RIGHT TRACK

In preparation for the COCABE competitions, the Haitian team wins

Suite de la page1

petitors already well established on the international sport scene. It also raises great hopes of shining brightly at the competitions to be organized in Ouanaminthe, Haiti, by the International Caribbean Baseball Federation (Spanish acronym COCABE). By competing with the Argentine team some three weeks ago, and following her meetings with others within this structure, as part of the competitions scheduled for the final organized by COCABE, she proved to be a worthy competitor. On Sunday, July 21, at the Arizona Sports Complex in Boca Chica, Dominican Republic, a double header took place between the Argentinean and Haitian baseball teams. Argentina won the first match by a score of 12-1, and in the return match, which occurred the same day, Haiti won by 8-3.

From the perspective of baseball experts, the young Haitians successfully competed against a much more experienced and better-equipped team in every respect. That is why, at this rate, they believe that the teams that play for the Haitian Baseball Federation could be a breeding ground for recruiting talents that could become players in the major North American, Canadian and even Japanese leagues, which are always on the lookout for new and young talents, particularly in the Caribbean and Latin America.

In this regard, the officials of the Haitian International Baseball Academy are already pleased to have players within their organization who can validly meet the expectations of the major leagues. Already, three players from the Haitian team are considered capable of catching the attention of scouts for new talents. That is what Dr. Coffy suggested.

It should be recalled, by the way, that the majority of the Haitian team members come from Dominican bateyes (sugar cane factories), who were expelled from the Dominican Republic as a result of the controversy surrounding their irregular birth, sons of Haitian parents who entered the country illegally. Those recruited in Haiti are, for most part, of modest origin, baseball not being a sport that was played in Haiti in the past. In fact, young people enlisted in the Haitian part of the island come from provincial cities or rural areas far from the Haitian capital. It should also be noted that the baseball movement in the western part of Hispaniola is gaining ground every day. As the Haitian Baseball Federation authorities are increasingly solicited by various communities, wanting to establish their own teems in their respective regions. This is currently the case for Milot, in the North Department, Belladère, in the Centre, Cabaret and Léogâne, in the West, and Coral, in La Grand'Anse; in addition to Anse-à-Veau, in Les Nippes. As well as Vieux Bourg d'Aquin and the city of Les Cayes, in the southern Department.

In this regard, the staff of the future baseball team of the city of Cap-Haïtien (North,) under the leadership of lawyer Jean Fritz Obas, held its first meeting at Hotel Bec (in Cap-Haïtien), as part of the preparations for the International Caribbean Baseball Cup, which will take place in Ouanaminthe.

Two important matches during the month of August

With less than five months to go until its first international competition, the Haitian baseball team's talents are revealed to the experts. Given its performance in matches with excellent competitors, the young Haitian team has raised high expectations among the leaders, while at the same time raising the interest of decision-makers in the major leagues.

The Haitian team is on the roster to play two matches with its Curaçao rival on 9 and 10 August as part of the "Juego de las estrellas" (Game of the Stars.) This double competition will be followed, one week later, on August 17, by another match with the O & M University of Santo Domingo, at the Juan Pablo Duarte Olympic Centre, starting at two p. m. in the afternoon.

In the eyes of observers, these highly successful matches played by the young team constantly confirm the talents of its players and their prospects for the future in a sport that offers enormous advantages to those who succeed in making it to the major leagues. On the way to the competitions for the Haiti International Baseball Cup, which is scheduled to take place from December 19 to 22 in Ouanaminthe, Haiti, the Haitian team is making a huge impact.

The training of the young Haitian team is provided by the talented Dominican referees Osvaldo Martinez and Moreno Daniel Soriano. They spare no effort to ensure that the players they have trained are able to face any competitor.

COCABE's high-level participation in the Ouanaminthe tournament

As the host for Haiti's first baseball competition, Ouanaminthe, a border town, is preparing to house hundreds of foreigners who will be attracted to it by the first international baseball tournament ever held on Haitian soil. This is a great challenge for Haitians in general and this community in particular, which are totally foreign to baseball, football (soccer) being, as we know, Haiti's national sport. The Haitian committee organizing these competitions has the huge responsibility of creating, from scratch, the necessary infrastructure to accommodate teams and visitors, in addition to setting up the appropriate sports facilities for such an event.

As part of these competitions, the Caribbean Baseball Confederation has just made it known its participation with the presence of the director of the Haiti International Baseball Tournament. In a letter addressed to Osvaldo Martinez, representative of the organizing committee of this game, is announced the presence of "Rodolfo Puente, who has been elevated to the rank of technical director of the International Baseball Tournament in Haiti."

The organizers of the event are informed, at the same time, in the same letter, that they are "responsible for the cost of accommodation, local transport and the cost of Mr. Puente's domestic travel inside Haiti." The letter, signed by George R. de Lira, President, and Juan Núñez Nepomuceno, Secretary General, also points out that the cost of Rodolfo Puente's plane ticket will be borne by COCABE.

Ideal cooperation between the Diaspora and private initiatives

Officials of the Haitian Baseball Federation are proud of their success efforts to introduce the sport to Haiti. According to them, cooperation between the Diaspora and private entities in Haiti is possible.

Dr. Seymour Coffy, President and CEO of the Haitian International Baseball Academy, is pleased with the full success of the initiative undertaken jointly by compatriots living abroad and those in Haiti, who helped to establish baseball in Haiti. Such an achievement, he said, contradicts the idea that too many conflicts conspire to make it difficult, if not impossible, for Haitians living abroad to cooperate with their compatriots who have remained at home on development projects. He believes that anything is possible when goodwill and sincerity are present. He, therefore, encourages everyone to persevere in their efforts to ensure the full success of their common projects.

Those who want to advance the cause of baseball in Haiti have the opportunity to make a first step in this endeavor by contributing, in any way possible, to the success of this major event in Ouanaminthe, to be held from December 19 to 22. It is in everyone's interest to applaud the young Haitian athletes in this sport, who aspire to contribute to their country's reputation in the world of baseball.

NOUVELLES BRÈVES

31 tués et 29 blessés aux E.U. dans deux attaques terroristes en moins de 24 heures

La ville frontalière d'El Paso, à l'extrême ouest de l'État de Texas, a été le théâtre, samedi dernier, 3 août, d'une attaque terroriste ayant causé la mort à 22 personnes, en plus de 24 blessés, tandis que le lendemain dimanche, 4 août, en moins de 24 heures, la ville de Dayton, dans l'Ohio, fut la scène d'un autre carnage dont le bilan est de neuf morts et 27 blessés.

Dans le cas d'El Paso, il s'agit clairement d'un cas de discrimination raciale, car le jeune Blanc, Patrick Crusius, 21 ans, qui a perpétré cette tuerie, a voyagé quelque 965 kilomètres, venant d'Allen, un faubourg de Dallas, pour commettre ses crimes dans cette ville à grande concentration de Mexicains. Cela se comprend, parce que c'est la ville sœur de Juarez d'en face, de l'autre côté de la frontière, en territoire mexicain, et beaucoup de Mexicains viennent y travailler, parfois pour retourner chez eux une fois la journée de travail terminée.

On notera aussi que Crusius avait posté un manifeste à caractère raciste sur l'internet dans lequel il déclare son hostilité envers les gens d'ethnie hispanique. Parmi les victimes qui ont trépassé, on signale sept Mexicains, dont quatre femmes et trois hommes. Outre les charges de la condamnation à mort retenue par les autorités américaines contre le meurtrier, qui n'a montré aucun remord et qui n'a opposé aucune résistance lors de son arrestation, les autorités mexicaines annoncent qu'elles comptent aussi intenté un procès contre le jeune terroriste en faveur des nationaux mexicains.

Dans le cas de Dayton, le meurtrier, encore un Blanc de 24 ans, Connor Betts, a choisi de perpétrer son forfait dans un quartier d'ethnies mixtes où les gens se divertissaient samedi soir. Il était environ une heure du matin, au moment où les boîtes de nuit procédaient à la fermeture, que Betts a frappé. Drôle de coïncidence, sa sœur fait partie des victimes. Jusqu'au moment de mettre sous presse, les autorités n'avaient pas signalé le motif qui a poussé Betts à agir de la sorte.

Toutefois, dans l'un et l'autre cas, les meurtriers se sont munis d'armes de guerre pour entreprendre leur mission criminelle, savoir un fusil AK-47 dans la tuerie d'el Paso et un fusil de calibre .223 à Dayton, des armes utilisées sur les champs de bataille. Il ressort que le président américain, favorable à la circulation de tous ces engins de la mort, est rudement critiqué pour l'appui qu'il donne à la *National Rifle Association* (NRA), organisme privé et lobby pour l'industrie armurière aux États-Unis qui gagne des milliards de dollars en vendant ces instruments de guerre qui doivent être bannis de la société. Ils sont destinés aux champs de bataille.

Les démocrates ont profité de la situation pour demander au président Trump d'appuyer un nouveau projet de loi adopté par la Chambre basse avec appui bipartisan, visant à un contrôle rigoureux de tout individu voulant acquérir une arme à feu quelconque. Le Sénat, avec une majorité républicaine, fait traîner le processus en longueur. Ainsi, Nancy Pelosi, cheffe de la majorité démocrate à la Chambre basse ainsi que le sénateur Chuck Schumer, leader de la minorité démocrate au Sénat exigent-ils de Mitch McConnell, chef des républicains au Sénat, d'interrompre le congé des sénateurs qui devaient regagner Washington à la-va-vite pour approuver le projet de loi de la Chambre basse et le soumettre au président Trump pour sa signature.

Vu les sentiments exprimés par la population, quant à un contrôle beaucoup plus rigoureux de la circulation des armes meurtrières, les démocrates ont un nouveau slogan en leur faveur, à la veille des élections 2020. Parmi les citoyens réunis dimanche soir dans le quartier Oregon, à Dayton, lors d'une veillée symbolique pour les victimes du jour, une voix s'est écrié : « **Do Something**» pendant que le gouverneur Mike DeWine, républicain, s'-adressait à la foule. Oui, « **Faites quelque chose** », a retenti de tous les poumons, empêchant au gouverneur, microphone en main, de continuer son discours. Ainsi est né un slogan qui a eu son écho le lendemain lors d'une réunion de masse à El Paso. Voilà comment, les candidats aux différentes fonctions vont être accueillis dorénavant.

Sans doute, le président Trump commence à comprendre qu'il lui faudra changer de discours. Lundi, dans un discours à la nation, il a dénoncé pour la première « *le racisme, la bigoterie et la suprématie blanche, . . . des idéologies sinistres qu'il faut combattre. La haine n'a pas sa place en Amérique* ». Et voilà le président qui s'est distingué, jusqu'à la semaine dernière, dans ses prises de position et ses discours hostiles aux immigrants, même contre des législateurs noirs ou d'ethnie islamique, qui devient du jour au lendemain un prédicateur : « *La haine fausse l'esprit, ravage le cœur et dévore l'âme* »

Mais comment interpréter cette phrase dans le discours du chef d'État : « *La maladie mentale et la haine tirent la gâchette, pas le fusil ?* » Donc, faut-il croire que son discours reste inchangé en ce qui concerne le port d'arme? Il devra faire davantage dans les jours qui viennent pour convaincre les électeurs potentiels qu'-un changement profond s'est opéré chez lui. D'ailleurs, en terminant son discours, lundi der-

Suite en page 3